

Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white sans-serif font on a blue rectangular background.

Elements pour l'approche des indicateurs sociaux en cote d'ivoire

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Book
Authors	Trouve, Jose
Publisher	UNRISD
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-15 21:39:56
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/179428

**INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Discussion Paper 14

**ELEMENTS POUR L'APPROCHE
DES INDICATEURS SOCIAUX
EN COTE D'IVOIRE**

par
José Trouvé

Les Discussion Papers de l'UNRISD sont des documents préliminaires distribués en quantité limitée, destinés à stimuler discussion et commentaires.

Juillet 1990

L'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social est une organisation autonome qui mène des recherches sur les problèmes clés du développement social contemporain. Ses thèmes de recherche comprennent: **Crise, Ajustement et Changement Social; Environnement, Développement Soutenu et Changement; Conflits Ethniques et Développement; Politique Alimentaire et Réforme des Marchés; Violence Politique et Mouvements Sociaux; Réfugiés, Rapatriés et Société Locale; Conséquences Socio-économiques et Politiques du Commerce International de Drogues Illicites; et Participation Sociale et Impact Social des Changements des Relations de Propriété dans la Production.** La recherche continue également afin d'améliorer les indicateurs sociaux et du développement et les méthodes peu onéreuses de récolte des données statistiques sociales.

Une liste complète des publications est disponible sur demande au Centre de Référence de l'UNRISD.

**Institut de Recherche des Nations Unies
pour le Développement Social**

**Palais des Nations
1211 Genève 10
Suisse**

Tel. (022) 798.84.00/798.98.50

Fax (022) 740.07.91

Telex 41 29 62 UNO CH

ISSN 1012-6511

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNRISD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La responsabilité des opinions exprimées dans les articles, études et autres contributions signées, est celle de leurs auteurs, et leur publication ne reflète donc pas nécessairement le point de vue de l'UNRISD.

Des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social des Nations Unies en 1986 et 1987 ont demandé la mise au point d'indicateurs et de méthodes améliorés concernant les conditions de vie et d'emploi. En référence à cette requête, l'UNRISD a fait réaliser à titre principal un certain nombre d'études de cas (Inde, Kenya et Maroc) pour explorer les possibilités et les problèmes en cette matière dans des contextes nationaux représentatifs. Un examen moins approfondi et sur documents du cas de la Côte d'Ivoire a permis d'apporter quelques compléments à l'analyse du problème d'ensemble.

C'est le résultat de ce dernier travail qui est publié ici à titre de document de travail et de discussion. La Côte d'Ivoire, pays francophone de taille moyenne au sein de l'Afrique occidentale, présente en effet l'intérêt d'avoir entrepris régulièrement depuis plus de vingt ans des travaux très soignés en matière d'information sur le développement économique et social en relation avec son effort de planification; en outre, plus récemment, engagé dans un difficile processus d'ajustement structurel, ce pays a, en vue d'en mieux maîtriser les effets sociaux, expérimenté et poursuivi régulièrement durant quatre années déjà, la mise en oeuvre d'un système d'enquête permanente dans les ménages, en collaboration avec la Banque mondiale (en tant qu'opération pilote des programmes "Dimensions sociales de l'ajustement" et "*Living Standards Measurement Survey*").

Dans ce contexte, on disposait, sur les plans pratiques et méthodologiques, de données publiées variées et précises; il était aussi envisageable d'entreprendre une analyse des possibilités offertes par la conjonction des données recueillies par les canaux habituels (recensements, statistiques sectorielles, etc.) avec les informations fournies par les enquêtes permanentes dans les ménages; en outre, l'opportunité se présentait clairement d'identifier les aspects du développement social encore insuffisamment abordables avec cet ensemble de données. Enfin, l'occasion apparaissait d'aborder la réflexion sur les indicateurs sociaux sous un angle différent, celui de l'utilisateur, notamment du planificateur, et plus largement, des décideurs politiques.

Afin de fournir matière à des réflexions utiles tant pour le pays lui-même que pour le problème d'ensemble des indicateurs sociaux, le présent document, après un rapide examen des informations disponibles, tente de présenter les indicateurs du développement social qui paraîtraient les plus utiles, compte tenu des caractéristiques du pays, et de fournir des éléments de réflexion sur les possibilités de les calculer comme sur les obstacles à surmonter et les limites de validité à prendre en compte. Sur cette base, quelques pistes sont ouvertes en vue d'une amélioration significative des indicateurs sociaux.

Il ressort de cette première approche plusieurs points qui justifient de poursuivre collectivement les analyses et la mise au point de propositions ; il apparaît, en particulier, que si les enquêtes permanentes dans les ménages apportent des éléments précieux pour le suivi de l'évolution de nombreux indicateurs, leur contribution ne prend toute sa valeur que si, d'une part, les informations produites peuvent être confrontées aux éléments fournis par des enquêtes périodiques auprès d'échantillons plus importants, et si, d'autre part, le processus d'enquête permanente est réellement poursuivi selon des méthodes légères et peu coûteuses. Dans cette optique, il ressort également combien il est vital que les producteurs et les utilisateurs d'informations définissent en commun des priorités et l'organisation du travail d'élaboration, de suivi et de publication des indicateurs. Une telle amélioration sera amplement facilitée si l'option est clairement prise en faveur d'indicateurs simples, conçus comme des signaux avertisseurs des évolutions et des problèmes, signaux aptes à provoquer s'il y a lieu les analyses spécifiques plus fines et plus appropriées afin de préparer les politiques, stratégies et mesures de réponse aux besoins sociaux.

Enfin, il apparaît nettement que certains groupes sociaux, certains aspects des conditions de vie et du développement social, malgré leur importance dans la réalité de pays comme la Côte d'Ivoire, ne peuvent encore être approchés par des indicateurs, faute d'informations adéquates. C'est en particulier le cas pour des actifs comme les aides-familiaux et les apprentis, pour le secteur dit non structuré en milieu urbain, pour les formations non scolaires. Certaines adaptations sont tout autant indispensables pour mieux adapter la surveillance aux réalités actuelles du pays; cela conduirait par exemple à privilégier l'observation de la multi-activité par rapport à la mesure du chômage *stricto sensu*, à concentrer le suivi en matière d'habitat sur les zones d'habitat spontané urbain, à donner toute leur importance aux dépenses de santé au moment où celles-ci sont de plus en plus directement à la charge directe des particuliers. Tous ces points prennent à l'évidence place parmi les objectifs prioritaires pour les futures recherches auxquelles l'UNRISD continuera d'apporter sa contribution.

Juillet 1990

Dharam Ghai
Director

Table des matières

	Page
Introduction	1
Les informations disponibles	2
1. Les informations d'ordre démographique	2
2. Les enquêtes générales dans les ménages	3
3. Les informations rassemblées et traitées dans un cadre sectoriel	6
Les principaux indicateurs du développement social: possibilités et limites	8
1. En matière de population	8
2. L'approche de l'activité	12
3. Les indicateurs concernant l'éducation	15
4. Les indicateurs concernant la santé	18
5. Les indicateurs concernant l'habitat	20
6. L'accès aux infrastructures économiques	23
7. Les statuts dans l'emploi	24
8. Les niveaux de revenus	25
9. L'approche des dépenses	30
Problèmes et perspectives des informations disponibles	33
1. Remarques générales	33
2. Les insuffisances de données concernant certains indicateurs sociaux fondamentaux	35
3. Les circuits des informations existantes et les problèmes de communication	36
Perspectives pour l'avenir	37
1. Définir en commun des priorités	38
2. Améliorer les conditions d'élaboration, de suivi et de publication	38
3. Entreprendre les recherches pour disposer des informations en vue de l'élaboration d'indicateurs sociaux nouveaux	39
Conclusion	41
Note annexe: A propos des nomenclatures	43
Bibliographie	45

La Côte d'Ivoire a, depuis de nombreuses années, effectué un effort important pour saisir les réalités du pays, pouvoir en suivre les évolutions rapides et ainsi toujours mieux fonder les mesures de politique sociale et économique.

Une longue ère de prospérité a permis au gouvernement de mettre en place un appareil statistique relativement important et stable; celui-ci a facilité la poursuite de nombreuses analyses et études plus fines sur différents aspects du développement, notamment dans le domaine social (qu'il s'agisse des aspects démographiques, éducatifs, sanitaires ou du logement, des revenus et des salaires).

La crise économique mondiale a malencontreusement entraîné des conséquences graves pour les économies des pays du continent africain, y compris pour les pays, comme la Côte d'Ivoire, engagés dans un processus rapide de croissance économique et de mutations sociales. Tous les secteurs de l'économie, toutes les catégories sociales sont touchés mais dans des mesures différentes; les perspectives des uns comme des autres pour surmonter les difficultés actuelles sont fortement brouillées.

Il est ainsi particulièrement important d'examiner systématiquement les informations disponibles pour tenter:

- a) de dégager celles, parmi les plus importantes, qui sont susceptibles d'indiquer clairement les problèmes à résoudre, les potentialités à exploiter en matière de développement social;
- b) d'identifier les efforts supplémentaires à faire pour permettre une utilisation efficace de ces informations les plus significatives;
- c) d'examiner comment ces informations-clés et les indicateurs qui en découlent, pourraient être suivis de façon fiable, régulière et au moindre coût, le plus possible à l'abri des aléas budgétaires.

La présente note tente d'apporter une contribution en ce sens. A cet effet, elle aborde successivement les points suivants :

- a) les informations actuellement disponibles pour l'approche des indicateurs sociaux;
- b) l'examen des indicateurs utiles, des possibilités de les élaborer à partir des informations existantes et des limites rencontrées pour certains des indicateurs;
- c) à partir des éléments précédents, une appréciation synthétique des problèmes à résoudre en vue de la mise en oeuvre d'un véritable programme d'indicateurs sociaux;
- d) enfin quelques suggestions pour l'organisation de la réflexion et des travaux de mise au point dans la perspective d'un tel programme.

Les informations disponibles

1. LES INFORMATIONS D'ORDRE DEMOGRAPHIQUE

La Côte d'Ivoire dispose d'informations relativement riches en la matière :

A. Les Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH)

Dans un passé relativement récent, un recensement général avait déjà eu lieu en 1975. Un nouveau recensement a été mené à bien en 1988 dont les résultats, tout au moins provisoires, sont rapidement publiés. Il a été mené dans des conditions acceptables, avec l'assistance du FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population); les méthodologies utilisées sont bien cernées et les résultats obtenus sont d'une fiabilité normale pour ce genre d'opération. Les démarches utilisées lors des deux derniers recensements sont de même nature et les résultats sont ainsi comparables pour la plupart. Ce nouveau recensement fournit une photographie de la situation pour 19 caractères démographiques de base, à partir de questions formulées de façon classique (proche des formulations adoptées dans de nombreux pays du continent).

Ces données sont :

- a) **les données de base:** le nombre d'habitants, les âges et les sexes;
- b) **les données de localisation et d'origine ethnologique:** la situation de résidence, le lieu de résidence en 1987, le lieu de naissance, la nationalité ou l'ethnie, et enfin la religion;
- c) **les données sur le statut familial:** le lien de parenté et la situation matrimoniale;
- d) **les données sur l'instruction et l'activité:** le niveau d'instruction, le type d'activité, l'occupation, la branche d'activité et la situation dans l'activité;
- e) **les données sur la fécondité:** nombre d'enfants nés vivants, encore vivants, les naissances vivantes durant les 12 derniers mois et, enfin, la survie de la mère.

Ces informations ont été recueillies au niveau le plus fin. Elles peuvent donc être agrégées à différents niveaux intermédiaires en fonction des besoins. Par ailleurs, ces données sont susceptibles de nombreux croisements.

En théorie, tout au moins, ces données, qui ont été mises sur ordinateur, pourraient subir aisément de nouveaux traitements en vue d'en dégager des indications nouvelles pour les décideurs du développement. Toutefois il ne faut pas sous-estimer les difficultés pratiques tenant, par exemple, aux différences d'équipement informatique entre les institutions et, surtout, à la surcharge d'utilisation de certains équipements, qui freine les possibilités effectives d'obtenir de l'organisme chargé des statistiques de nouveaux traitements sur demande.

Ces données démographiques du recensement général de la population fournissent une base importante pour l'élaboration d'indicateurs, mais elles posent également des problèmes délicats. En effet, chaque recensement général n'a lieu que tous les 10 ans. Les indications qu'il fournit vieillissent progressivement et rendent ainsi de moins en moins précisément compte de la réalité effective. Ceci est sans conséquences pour des mouvements à évolution très lente, mais ne peut permettre de saisir les inflexions de tendance (par exemple, en matière de natalité, de nuptialité, de migrations, d'activité). La limite qui en découle ne peut pas, dans le cas de la Côte d'Ivoire, être contournée dans la mesure où l'on ne dispose pas de données de même nature, recueillies par sondage entre deux recensements, et qui soient obtenues avec des méthodes assurant la comparabilité des résultats. Les divers recensements administratifs ou les autres dénombrements réalisés périodiquement n'ont pas fait l'objet d'analyses comparatives suffisamment fines pour déterminer les conditions de comparabilité et les coefficients de corrections à appliquer.

B. Les travaux de projections démographiques

La Direction nationale de la statistique de la Côte d'Ivoire a procédé régulièrement à des travaux approfondis pour établir et mettre à jour les projections de population pour les décennies futures. Ces travaux sont disponibles et permettent d'établir éventuellement des indicateurs prospectifs quant aux besoins ou aux problèmes potentiels dans l'avenir.

C. Les sources diverses

Les enquêtes menées dans le pays, pour l'ensemble du territoire ou pour certaines zones, apportent quelquefois des indications démographiques complémentaires à partir de l'identification des ménages qui est effectuée au début des interviews ou des questionnaires. Toutefois, ces indications obtenues en fonction des besoins stricts des enquêtes n'ont pas donné lieu à une analyse quant à leurs possibilités d'utilisation à des fins plus générales.

2. LES ENQUETES GENERALES DANS LES MENAGES: ENQUETES NIVEAUX DE VIE ET BUDGET- CONSOMMATION

La Côte d'Ivoire a bénéficié depuis 10 ans d'apports importants d'information par ce biais.

A. L'enquête budget-consommation de 1979

La Direction nationale de la statistique de la Côte d'Ivoire a procédé en 1979 à une enquête dite budget-consommation auprès d'un échantillon de ménages représentant l'ensemble du territoire. Il s'agissait d'une enquête à passages répétés qui a fourni les informations classiques dans ce genre d'approche.

B. L'enquête niveau de vie du programme LSMS (*Living Standards Measurement Survey*)

Elle a été menée en collaboration entre la Direction nationale de la statistique de la Côte d'Ivoire et la Banque mondiale. Il s'agit également d'une enquête par échantillon réparti sur différentes villes et zones rurales du pays (cf. carte ci-contre).

C. L'enquête permanente dans les ménages

Elle pérennise l'enquête précédente et pourrait constituer ainsi la principale source de calcul pour nombre d'indicateurs. La taille de l'échantillon (1 600 ménages répartis dans 100 groupes de 16 ménages chacun) organisé en panel renouvelé par moitié tous les ans, réparti sur tout le pays à raison de 21 groupes à Abidjan, 5 à Bouaké, 17 dans les autres centres urbains et 57 en milieu rural, d'une manière telle qu'il respecte la répartition de la population par région, procurerait une fiabilité sans doute acceptable si l'opération suivait son cours normalement. Outre l'année-test (1985), cette enquête a été réalisée effectivement pour les années 1986, 1987 et 1988. Les données existent mais exigent quelques travaux de mise au net. La priorité est évidemment donnée aux informations utiles pour le projet SDA (Dimensions sociales de l'ajustement). Il reste à savoir si l'expérience de l'enquête permanente sera effectivement poursuivie chaque année dans l'avenir.

L'enquête réalisée comporte de très nombreuses informations dont les principales touchent aux aspects suivants :

a) **démographie** (nombre, âges, sexes, nationalité, migrations, etc.) ainsi que des données sur la fécondité;

b) **éducation** (niveau d'éducation y compris l'apprentissage, dépenses de scolarité et distance par rapport à l'école);

c) **santé** (personnel consulté, infrastructures utilisées, dépenses de santé);

d) **activité principale et activité secondaire** (nature, rémunération, statut, temps de trajet);

e) **logement**:

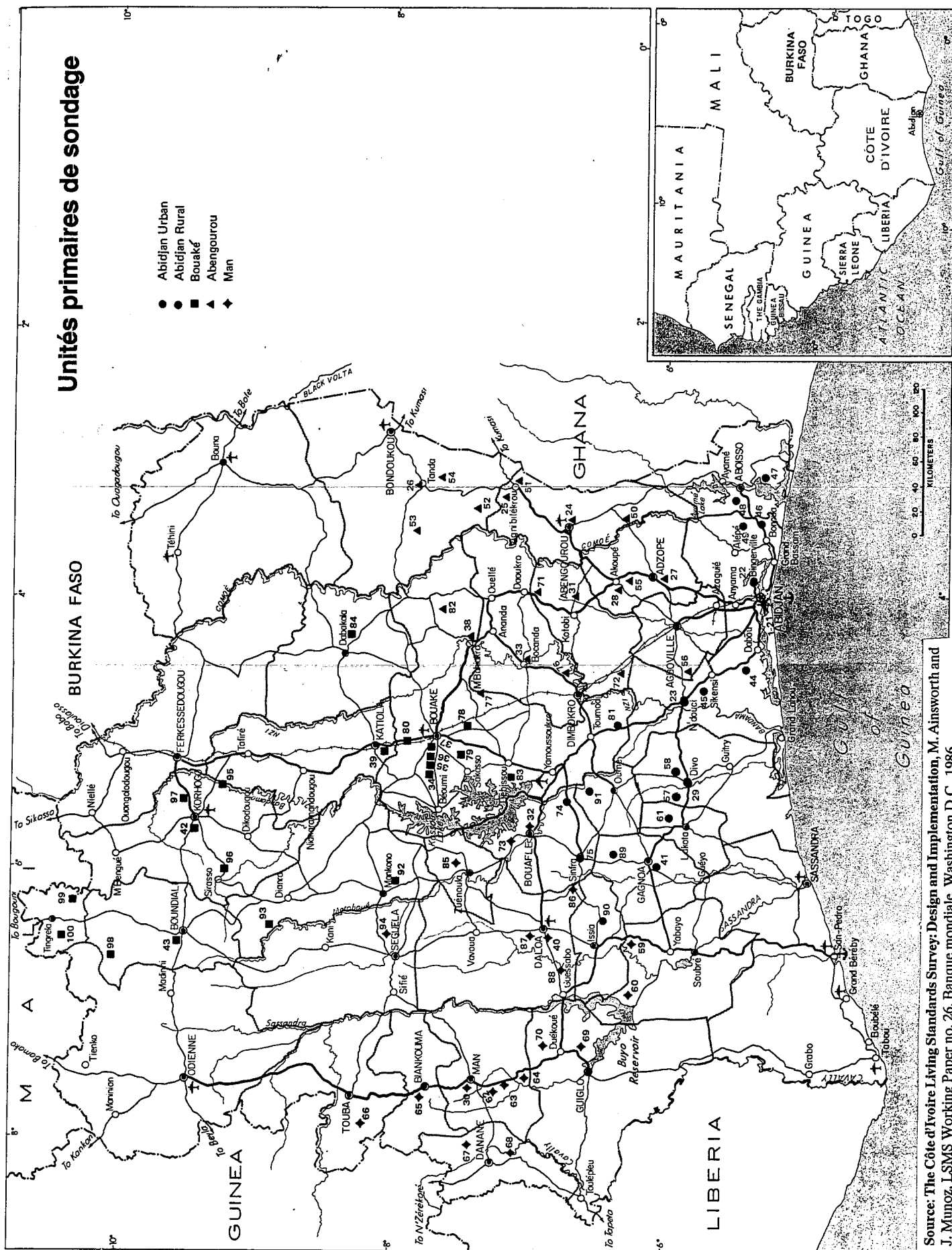
- * le type de logement (appartement, case, maison individuelle),
- * le nombre de pièces occupées,
- * la superficie,
- * les matériaux du sol, du toit et des murs,
- * le statut d'occupation,
- * l'approvisionnement en eau, en électricité,
- * l'équipement en lieu d'aisance;

f) **revenus et dépenses des ménages** (y compris inventaire des biens durables possédés);

g) **revenus et dépenses des exploitations agricoles d'une part, des entreprises non agricoles d'autre part**; les informations recueillies sur les exploitations agricoles sont nettement plus détaillées, dans la mesure

Unités primaires de sondage

- Abidjan Urban
- Abidjan Rural
- Bouaké
- ▲ Abengourou
- ◆ Man



Source: The Côte d'Ivoire Living Standards Survey: Design and Implementation, M. Ainsworth and J. Munoz, LSMS Working Paper no. 26, Banque mondiale, Washington D.C., 1986.

où sont notés aussi bien les équipements et outils utilisés, les quantités d'intrants, etc., alors que pour les entreprises non agricoles, les notations concernent exclusivement les dépenses de l'entreprise pour les différentes catégories de facteurs et de consommations intermédiaires.

3. LES INFORMATIONS RASSEMBLEES ET TRAITEES DANS UN CADRE SECTORIEL

A. En matière d'emploi

En ce qui concerne l'emploi dans le secteur moderne, les informations sont très régulières et disposent d'un taux de couverture relativement satisfaisant. Il s'agit :

a) **pour le secteur public**, des fichiers du personnel de la Fonction publique et de la solde;

b) **pour le secteur privé**, des enquêtes quinquennales procédant à un recensement individuel par branche d'activité avec mention des professions, catégories professionnelles, salaires, niveaux d'instruction, âge, sexe; les évolutions à un niveau plus agrégé sont suivies grâce aux données fournies annuellement par la Banque de données financières ainsi que par les statistiques de l'OMOCI (Office de la main-d'oeuvre de Côte d'Ivoire) concernant les offres et demandes d'emploi.

Il n'existe pas d'informations stables concernant l'emploi dans le secteur dit non structuré urbain, les unités de ce "secteur" étant par définition très irrégulièrement déclarées et ne cotisant pas au régime de prévoyance sociale.

L'emploi agricole indépendant (non salarié) ne donne pas lieu à une approche directe et systématique, les informations disponibles ne pouvant dériver que des statistiques concernant les hectares cultivés et les productions entreprises. Le nouveau système de statistiques agricoles permanentes qui avait été mis au point au début des années 80 aurait permis de suivre les aspects "main-d'oeuvre utilisée dans les exploitations"; mais ce système a été finalement abandonné.

B. En matière de revenus

Les mêmes sources d'information permettent de suivre régulièrement l'évolution des rémunérations du travail. Elles excluent également toute information concernant les revenus du travail urbain hors du secteur moderne.

Pour les revenus agricoles, les renseignements régulièrement disponibles ne concernent que les revenus obtenus à partir des principales cultures dites de rente (café, cacao, coton, palmiste, riz, ananas, etc.) et les principales dépenses de production (achats de matériel et d'engrais).

C. En matière d'éducation

Comme dans la plupart des pays, les statistiques scolaires sont relativement complètes et détaillées et sont publiées rapidement. Elles

fournissent, à chaque échelon géographique, les principaux renseignements, à savoir, pour chaque niveau d'enseignement, les effectifs par sexe et par classe, le nombre et le niveau des enseignants, les locaux disponibles. On dispose également pour chaque année des informations nécessaires pour apprécier les coûts de l'enseignement scolaire.

Les données concernant la formation professionnelle sont tout aussi précises et régulières, tant pour les formations dépendant du Ministère de l'éducation nationale que pour celles dépendant d'autres structures publiques, parapubliques ou privées. On connaît dans ce domaine non seulement les situations mais aussi les capacités disponibles et les besoins de formation pour le secteur moderne; par contre, il n'existe pas d'informations regroupées, traitées et publiées concernant les formations intéressant le secteur artisanal urbain ou rural ainsi que les exploitants du secteur agro-pastoral. Ces dernières formations, véhiculées principalement par le canal de la vulgarisation et des autres actions de formation fonctionnelle des structures de développement rural ne sont pas recensées en tant qu'activités de formation professionnelle au même titre que celles intéressant les autres activités économiques.

D. En matière de santé

Dans ce domaine également, le Ministère chargé de la Santé publique tient régulièrement à jour des statistiques très détaillées concernant tant les maladies constatées que les équipements et infrastructures en place, les personnels par niveau et par répartition géographique, les grandes campagnes de prévention; on dispose également des informations concernant les budgets publics de la santé et leur affectation par grandes catégories de dépenses et par zones.

E. En matière d'habitat et d'infrastructure

Pour ce qui concerne le développement social, il est possible de disposer assez régulièrement des informations concernant en particulier l'état de l'approvisionnement en eau et en électricité. Pour l'eau, il s'agit non seulement de l'état des adductions d'eau, mais aussi des données concernant les puits ou forages équipés dans les zones rurales.

De la même façon, il est possible de connaître en permanence la situation des infrastructures de communication (routes et pistes, téléphone, parcs de transport), de médias (couverture radio et télévision); par contre les informations concernant les possibilités d'échanges, les approvisionnements en produits de base, les capacités de stockage intéressant la sécurité des approvisionnements sont dispersées et ne couvrent sans doute qu'une partie des réalités.

En ce qui concerne le parc de logements, si la production collective est correctement enregistrée, l'évolution du parc des maisons et logements individuels, particulièrement en zones rurales, ne donne pas lieu au rassemblement de données régulières.

**Les principaux
indicateurs du
développement
social:
possibilités et
limites**

Bien que ne faisant pas partie des données sectorielles, il convient de souligner que, compte tenu des limites exposées ci-dessus, le recensement général de la population (1988) a été complété par un volet recensement de l'habitat :

- * type de construction,
- * statut d'occupation du logement,
- * montant du loyer,
- * alimentation en eau et en électricité,
- * nombre de pièces occupées par le ménage,
- * nature des murs, du toit et du sol,
- * autres équipements caractéristiques du logement que sont le mode de cuisson, les équipements électro-ménagers et les caractéristiques du lieu d'aisance.

Ces données renouvellent ou complètent les données obtenues par sondage lors des enquêtes budget-consommation ou niveau de vie réalisées dans les ménages en 1979 et depuis 1985.

Les différentes sources d'information qui viennent d'être sommairement présentées constituent déjà un capital indéniable qui rend possible l'élaboration et le suivi régulier de certains indicateurs. Toutefois, compte tenu de l'absence de certaines données ou du champ incomplet de la réalité couverte, ou encore d'une précision ou d'une fiabilité imparfaite, certains des indicateurs doivent être utilisés avec précaution tandis que d'autres ne peuvent pas encore être produits. Les réflexions qui suivent essaient sommairement de faire le point, tant sur les possibilités que sur ces limites.

Dans tous les cas, le suivi du développement social a pour finalité la définition de politiques et de stratégies comme la mise en oeuvre d'actions. Dans cette optique, ce ne sont pas tous les indicateurs théoriquement possibles qui doivent retenir l'attention mais ceux qui concernent plus particulièrement des aspects sensibles du bien-être et du niveau de vie, en particulier ceux qui pèsent le plus sur l'avenir et/ou qui conditionnent le plus la maîtrise des évolutions. Les réflexions qui suivent sont ainsi délibérément centrées sur ces indicateurs "privilégiés".

1. EN MATIERE DE POPULATION

A. La répartition spatiale de la population et la charge des inactifs

Le premier groupe d'indicateurs que l'on peut obtenir à partir des données du recensement est sans aucun doute celui qui concerne :

- * la répartition de la population d'âge actif sur le territoire,
- * la répartition de la charge des inactifs selon les zones,
- * l'ampleur des besoins en équipements sociaux d'éducation et de santé pour les enfants et les personnes âgées,

* les besoins de création d'emplois pour les années à venir, hors perspectives de migrations permanentes, notamment d'exode rural ou de flux des centres urbains secondaires vers les grandes villes.

Un premier indicateur est fourni par les structures par âge de la population. Si la structure de l'ensemble de la population donne une première indication, en particulier quant au rapport inactifs/actifs, elle demeure trop générale pour aider à définir des stratégies de développement.

Pour disposer d'indications réellement utiles, il est plus important de disposer :

a) de regroupements des habitants en cinq groupes d'âges significatifs, à savoir :

* les 0-14 ans, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge réellement actif (même si en Côte d'Ivoire, les statistiques officielles retiennent 8 ans comme limite inférieure d'âge actif),

* les 15-19 ans, correspondant à l'entrée la plus fréquente dans la vie active,

* les 20-34 ans, c'est-à-dire les jeunes actifs, plus mobiles, disposant souvent d'une formation plus récente, d'un intérêt plus fort pour les techniques nouvelles, les métiers nouveaux,

* les 35-54 ans, c'est-à-dire les actifs confirmés,

* les 55 et plus, c'est-à-dire les personnes plus âgées et souvent à charge;

b) de faire apparaître la répartition de la population entre ces cinq groupes d'âge, au minimum par département, et peut-être même par sous-préfecture.

En comparant les résultats avec la moyenne nationale, on repère différentes catégories d'écarts: par exemple, certaines zones ont une moindre proportion de jeunes et de plus de 54 ans avec au contraire une plus forte proportion d'actifs ; dans les zones de migrations anciennes, l'excédent d'actifs est sensible sur toutes les tranches entre 15 et 59 ans. Par contre, dans les zones d'immigration récente, l'excédent est concentré sur les tranches 20-24 et 25-29 ans.

Les habitudes sociales transparaissent au travers des proportions de personnes âgées. Dans certaines ethnies, celles-ci tiennent à revenir sur leur lieu de naissance, tandis que dans d'autres sociétés, les anciens restent là où ils s'étaient finalement implantés. En tout état de cause, les différences vont s'atténuer dans la mesure où désormais de plus en plus d'anciens seront nés en ville.

On peut également remarquer des zones où l'excédent d'actifs de plus de 34 ans n'est pas prolongé par un même excédent dans les tranches de 20 à 34 ans. Il y a là des indicateurs nets de zones dont l'activité autrefois intense est en pleine perte de vitesse en relation avec la crise d'une activité motrice (mine épuisée, grande industrie fermée, etc.).

La Côte d'Ivoire qui a connu des transformations rapides dans l'activité de certaines de ses zones (cas du Sud-Ouest par exemple, cas

des barrages, etc.), mais aussi des périodes fastes et des périodes de recul dans les activités classiques du cacao et du café ou dans celles du palmier à huile, voire du coton, suivrait avec intérêt de tels indicateurs à partir du dernier recensement général de la population mais aussi en reconstituant les mêmes indicateurs à partir du recensement de 1975 et en comparant les évolutions.

Dans le contexte économique de cette fin de siècle, le suivi des pourcentages de 15-19 ans est particulièrement important, notamment au regard des pourcentages de 0-14 ans, dans la mesure où le divorce permanent entre les possibilités d'emploi et les zones où les jeunes ont été élevés et éduqués est un problème grave pour le développement social. Cela renforce, en effet, et en tous cas, prolonge, le phénomène de migrations internes, d'inadaptation entre la formation technique, les bases culturelles et le lieu de vie ou les occasions de travail. Il y a toujours un certain coût social pour les individus concernés, comme pour la nation, dans ces écarts.

La détermination de ces indicateurs peut donner lieu au repérage de **"profils" de structure d'âge** selon lesquels les différentes zones du pays pourraient être classées ; cela déboucherait ainsi sur des "zones de stratégies" en matière démographique et d'emploi.

B. Les mouvements migratoires

Ces mouvements sont très imparfaitement saisis par le recensement général de la population qui n'en fait qu'une approche indirecte (comparaison entre résidence actuelle et lieu de naissance, comparaison entre résidence actuelle et résidence un an auparavant), et même encore plus indirectement au travers des renseignements sur la nationalité et l'ethnie qui ne peuvent signifier qu'une migration dont la période n'est pas connue et qui peut avoir concerné les parents ou les grand-parents.

Ces données très globales sont tout au plus susceptibles de fournir une mesure d'intensité générale, un repérage du sens des flux cumulés. La comparaison avec les résultats du recensement de 1976 devrait permettre d'identifier les inflexions dans les orientations géographiques et dans l'intensité des flux; mais cela laisse sans réponse les questions les plus importantes en matière de migrations à savoir les cheminements, les causes, les modifications à court ou moyen terme des flux.

Par ailleurs, l'approche des migrations par ce biais souffre de l'imprécision de certains concepts clés. Deux exemples sont particulièrement illustratifs :

a) un étranger né sur le sol ivoirien doit-il toujours être considéré comme migrant du point de vue des problèmes d'accueil, d'intégration, d'insertion économique? De la même façon, à partir de quand un Ivoirien venant du milieu rural à Abidjan ou à Bouaké cesse-t-il socialement d'être un migrant ?

b) les comparaisons avec les lieux de naissance sont délicates car dans de nombreux groupes sociaux, il est encore d'usage que la mère aille

accoucher dans le village ou la zone d'origine même si le ménage réside depuis longtemps en milieu urbain, voire dans une autre zone rurale.

Un second indicateur très important dans ce pays en pleines mutations est sans aucun doute fourni par la mise en valeur des **taux de masculinité**.

Il est connu que, hormis le cas de mouvements migratoires différenciés entre les sexes ou d'accidents historiques (tels que guerres, recrutements pour le travail forcé, etc.), le taux de masculinité évolue de façon régulière aux différentes tranches d'âge et reste en moyenne proche de l'unité; partant couramment de 103 à 105 garçons pour 100 filles à la naissance, ce taux décroît pour atteindre environ 100 vers 15 ans et continue de décroître lentement par la suite. Dans ces conditions, l'apparition de taux nettement supérieurs ou inférieurs à ces normes (par exemple, supérieurs à 110 ou inférieurs à 90) sont le signe de mouvements migratoires importants avec les conséquences sociales qui en découlent. Les taux élevés entraînent des conséquences importantes sur le logement et le besoin de services (restauration, blanchissage, etc.) propres à la présence d'un nombre élevé d'hommes célibataires; à l'inverse, des taux bas, notamment en milieu rural, soulignent l'apparition de problèmes graves de main-d'oeuvre pour maintenir la production agricole, voire même l'autosuffisance alimentaire des familles. La surcharge de travail chez les femmes présentes devient rapidement problématique en l'absence de mesures pour élever la productivité du travail agricole ou pour diminuer sensiblement le temps et la pénibilité de différentes tâches de la vie courante (par exemple, concernant la satisfaction des besoins en eau et en énergie, l'accès aux services sociaux, etc.).

Mais pour être utiles en tant qu'indicateurs, les taux doivent être calculés pour les classes d'âge les plus critiques et à un échelon géographique suffisamment réduit pour prendre en compte les différences souvent sensibles de situations. On pourrait en ce sens s'intéresser particulièrement aux classes d'âge quinquennales comprises entre 15 et 34 ans dans le cadre géographique des sous-préfectures.

Il convient néanmoins de garder à l'esprit que les taux constatés, même identiques, peuvent révéler des causes différentes.

L'enquête permanente dans les ménages pourrait aussi donner lieu au suivi des flux et partiellement des cheminements migratoires. Pourtant les indications recueillies ne permettent pas plus que pour le recensement général de la population, de fournir un indicateur clair de l'un ou l'autre facteur, les informations restant axées sur la mesure des effets mais n'abordant en aucun cas les causes.

C. L'approche de la fécondité

La Côte d'Ivoire dispose désormais d'indications relativement précises pour approfondir cet aspect (cf. les résultats du recensement général de la population et les informations fines fournies régulièrement par l'enquête permanente dans les ménages). Dans ces conditions, tous les indicateurs classiques en la matière peuvent être élaborés et pourraient

être suivis régulièrement si l'enquête permanente est poursuivie.

On peut néanmoins signaler l'intérêt qu'il y aurait à observer non pas l'évolution d'un taux global mais au contraire d'au moins trois taux : le taux de fécondité en milieu urbain, le taux de fécondité dans les zones rurales d'occupation ancienne et enfin le taux dans les zones rurales en cours de "colonisation".

En effet, compte tenu des mouvements de population importants connus par le pays et devant les difficultés de vie croissantes en milieu urbain, il serait particulièrement utile d'observer l'évolution des comportements sociaux.

2. L'APPROCHE DE L'ACTIVITE

A. L'activité

Malgré certains progrès, il reste de nombreuses ambiguïtés dans ce domaine et le choix d'indicateurs est particulièrement délicat. Les raisons en sont relativement classiques :

a) incertitude quant à l'activité réelle des femmes tant en milieu rural qu'urbain,

b) incertitude quant à l'activité réelle des jeunes entre 8 et 14 ans dans toutes les zones géographiques,

c) incertitude quant au degré effectif d'activité et aux composantes de cette activité pour les adultes déclarés actifs.

En ce qui concerne les femmes, l'ordre même des questions dans le RGPH incite à sous-estimer leur taux d'activité. En effet, il pose d'abord la question sur le type d'activité, dont l'un des cas est "ménagère". Il est évident que la plupart des femmes vont se déclarer comme telles, ce qui induit automatiquement leurs réponses en matière d'activité principale. Or celle-ci est la seule qui soit notée dans le recensement. Aucune correction n'est ainsi permise.

L'enquête permanente auprès des ménages, a par contre, adopté une attitude très différente. D'une part, elle interroge sur l'activité principale, celle de ménagère étant une parmi d'autres et posée en dernier; d'autre part, elle pose des questions relativement détaillées, tant sur les activités principales que sur les activités secondaires, ce qui permet de cerner la réalité de l'activité des femmes au même titre que celle des hommes.

Les mêmes remarques pourraient être faites concernant l'activité des jeunes avant 15 ans, en particulier pour ceux qui sont déclarés comme élèves mais qui pratiquent en outre diverses activités à caractère économique tant en milieu rural (aide aux travaux des champs à certaines périodes clés comme les semis ou les récoltes, etc.) qu'en milieu urbain, pour compléter les revenus de la famille.

D'une façon générale, le niveau et la nature des activités économiques de la grande majorité des actifs ne peuvent effectivement être

mesurés qu'au travers d'enquêtes fines comme l'enquête permanente alors que le recensement général est presque ininterprétable :

a) les chômeurs ne représentent strictement que ceux qui se déclarent comme tels sans références objectives; en particulier, de très nombreux jeunes qui tentent d'exercer diverses petites activités sans pour autant en retirer des revenus substantiels ne seront pas comptés comme chômeurs, alors même qu'ils sont effectivement dans cette situation;

b) l'intensité réelle du travail fourni dans l'activité n'est pas mesurée et le sous-emploi quantitatif ou qualitatif est occulté;

c) les désignations retenues pour les métiers (utilisation de l'ancienne nomenclature internationale du Bureau international du Travail - BIT) ne rendent pas correctement compte des activités exercées par une grande partie de la main d'oeuvre du pays :

* par exemple, les diversités de l'activité agricole (maraîchage, plantations arbustives, cultures en sec ou en irrigation, foresterie, etc.) sont toutes regroupées sous un seul vocable trop général,

* de même, de nombreux petits métiers très actifs doivent être classés parmi les divers ou rattachés à d'autres avec lesquels ils n'ont que peu à voir. En particulier, il n'est guère significatif de la réalité de classer ensemble des actifs exerçant leur métier, les uns dans le cadre d'entreprises modernes, et les autres dans le cadre du secteur dit informel. Là où le maçon d'une grande entreprise de bâtiment et travaux publics ne fera strictement que la maçonnerie, le maçon du secteur informel assurera un ensemble de tâches beaucoup plus large, y compris parfois la peinture, voire l'électricité (quelle que soit la qualité du résultat).

Une nouvelle classification internationale a été mise au point par le BIT et est en cours de publication; elle permettra de résoudre une grande partie des difficultés soulignées ci-dessus, pour autant que les pays l'utilisent effectivement et, qu'en particulier, ils établissent la classification nationale prévue à partir de la classification internationale.

Le phénomène déterminant de la multi-activité ne peut être perçu; or il est déterminant et touche un grand nombre de travailleurs hommes et femmes, urbains et ruraux, salariés et artisans. L'évolution du phénomène est importante à saisir. En effet, c'est par ce biais que :

a) les travailleurs du secteur informel limitent leurs risques tant que l'une de leurs activités n'est pas suffisamment assurée pour occuper tout leur temps disponible,

b) de nombreuses femmes parviennent à combiner les différentes tâches qu'elles doivent assumer,

c) des salariés complètent leur faible rémunération ou réutilisent les compétences acquises dans l'entreprise pour encadrer l'activité de jeunes qu'ils ont à charge et pour lesquels ils créent des emplois.

La multi-activité est ainsi un indicateur très direct des difficultés de revenus des ménages, de l'instabilité de la demande pour les travailleurs du secteur dit informel, des difficultés des jeunes à trouver du travail ou à obtenir en milieu rural un revenu suffisant avec leurs productions agricoles.

Il serait ainsi intéressant de mesurer au minimum la proportion d'actifs déclarant exercer une activité secondaire, en distinguant les tranches d'âges par 5 ans, ou à défaut par 10 ans (15/24 ans, 25/34 ans, 35/44 ans et 45/54 ou 59 ans). Pour que l'indicateur soit efficace, il conviendrait, comme pour les autres indicateurs, que les informations soient calculées en distinguant milieu rural, centres urbains secondaires et villes principales.

En l'état actuel des informations, seule l'enquête permanente dans les ménages pourrait fournir les informations correspondantes; il suffirait pour les besoins de l'indicateur d'exploiter les questions suivantes :

section 5, partie B:

- question 1: description du travail principal,
- question 4: nombre de jours travaillés sur les sept derniers jours écoulés,
- question 5: nombre d'heures/jour travaillées durant ces jours,
- question 6: nombre de semaines travaillées durant l'année écoulée,
- question 12: existence d'une activité secondaire;

section 5, partie C:

- question 1: description de l'activité secondaire,
- question 3: nombre de jours,
- question 4: nombre d'heures/jour,
- question 5: nombre de semaines durant l'année écoulée.

Il serait possible d'utiliser de la même façon, et à la place, les sections portant sur le travail des 12 derniers mois à savoir :

activité principale: section E, questions 1, 7, 8, 5,
section 7, question 12;

activité secondaire: section G, question 1, 6, 7, 4.

L'indicateur pourrait être constitué par :

a) la proportion de personnes déclarant une activité secondaire (cas le plus simple mais d'interprétation peu aisée),

b) la proportion de personnes déclarant une activité secondaire multipliée par le rapport $\frac{\text{nbre jours act. sec.} \times \text{nbre heures/jour act. sec.}}{\text{nbre jours act. pr} \times \text{nbre heures/jour act. pri.}}$

Cette deuxième approche dégagerait en réalité l'importance relative du temps consacré à l'activité secondaire, selon l'hypothèse que ceux qui travaillent y consacrent au total le même nombre d'heures par semaine.

On pourrait imaginer de ne considérer que le rapport ci-dessus, calculé à partir de l'ensemble des réponses, de façon à avoir le volume total de temps relatif consacré aux activités secondaires, mais dans ce cas on ne disposerait pas d'indications sur le nombre d'actifs concernés. *In fine*, il est probable que l'utilisation de deux indicateurs simples, l'un correspondant à la proportion de ceux qui exercent une activité secondaire, l'autre qui donne la proportion de temps consacré à cette activité par ceux qui en exercent une, donnerait les indications les plus nettes.

B. Les indicateurs concernant le chômage

Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents, on ne dispose pas de données réellement représentatives en matière de chômage. Les données les plus générales (celles du recensement de la population) sont, par définition, rapidement caduques dans un domaine aussi sensible aux mouvements conjoncturels. Les informations issues des inscriptions à l'OMOCI sont à la fois incomplètes (elles ne comprennent pas ceux qui ne se font pas enregistrer, et ils sont nombreux) et mal actualisées (des procédures de mise à jour ne pouvant réellement être mises en oeuvre rapidement et fréquemment).

Cette difficulté n'a toutefois qu'une importance relative, car le phénomène le plus déterminant dans le contexte économique et social actuel est sans doute le chômage déguisé. Celui-ci apparaît au travers de la multiplication des activités qui n'assurent qu'un taux d'occupation restreint et des revenus très limités.

Le taux de chômage au sens classique du terme ne conserve ainsi une certaine signification que pour les ressources humaines ayant bénéficié d'une formation et parfois d'une expérience professionnelle, celles-ci ayant effectivement tendance à se déclarer au chômage si tel est le cas, contrairement à ce qui se passait auparavant.

Il pourrait être envisagé de suivre, en tant qu'indicateurs:

a) le nombre de chômeurs inscrits disposant d'une qualification (ouvriers et employés qualifiés, techniciens, cadres moyens et cadres supérieurs); l'indication ne concerne qu'une fraction limitée de la population en zones urbaines;

b) l'évolution de la proportion de ménages ne disposant que d'un revenu inférieur à un montant choisi comme référence (par exemple, le seuil de pauvreté calculé par la Banque mondiale) prenant en compte une estimation de l'autoconsommation.

3. LES INDICATEURS CONCERNANT L'EDUCATION

A. La scolarisation

La qualité et la régularité des statistiques scolaires permettent aisément de calculer et de suivre les indicateurs classiques en matière d'éducation (taux de scolarisation par zone et par sexe, rapport élèves/maîtres, élèves/salles de classe, etc.).

Au stade actuel, les problèmes majeurs en matière de scolarisation paraissent devenus plutôt ceux de la déperdition scolaire, ceux des redoublements et ceux de la qualité de l'instruction, au travers, en particulier, de la qualité des maîtres.

Si l'on se réfère aux travaux menés ou cités dans le cadre de l'enquête niveau de vie (LSMS, 1985), il semblerait utile de suivre les rapports significatifs de ces différents aspects, non pas globalement, mais en distinguant tout particulièrement la situation dans les grands centres urbains, celle dans les centres urbains secondaires et celle dans les principales zones rurales. En effet, les zones de concentration urbaine semblent souffrir d'une surcharge d'effectifs très problématique, tandis que dans les zones rurales, il devient important de suivre les réactions des familles devant la chute des perspectives d'emplois salariés pour leurs enfants. On a déjà constaté dans plusieurs pays proches (Togo, Mali, etc.) une baisse manifeste des inscriptions, ou tout au moins un raccourcissement du nombre d'années durant lesquelles les enfants sont envoyés à l'école.

Par ailleurs, compte tenu des règles non écrites qui tendent à maintenir dans des limites bien définies le nombre de réussites aux examens de fin de cycles d'études, il est apparu manifestement un accroissement sensible des déperditions dans les zones qui avaient enregistré les plus fortes progressions d'effectifs.

Dans l'ensemble, ce sont ces phénomènes nouveaux ou en progression qu'il serait le plus utile de suivre en privilégiant le calcul d'indicateurs (certes classiques sur le plan technique) dans les zones présentant des problèmes plus aigus.

B. La formation technique et professionnelle

La progression rapide de la population et des activités urbaines d'une part, celle de la technicité des activités agricoles d'autre part, rendent particulièrement essentielle la maîtrise de la formation technique et professionnelle.

Les informations disponibles permettent déjà de suivre relativement dans le détail l'impact et les potentialités de formation dans les domaines traditionnels de la formation professionnelle. Les enquêtes quinquennales de l'emploi et les études fines menées en parallèle permettent à la Côte d'Ivoire de suivre périodiquement l'évolution des qualifications selon les branches et les métiers.

Néanmoins, d'autres aspects, dans le contexte socio-économique actuel, mériteraient sans doute une observation régulière et des instruments de mesure simples :

a) L'égalité devant la formation technique et professionnelle

Bien autant que le volume réel des places disponibles pour dispenser les formations techniques et professionnelles, la répartition des infrastructures sur le territoire pèse fortement sur les possibilités de

développement économique et social, particulièrement en ce qui concerne les formations du premier niveau (Certificat d'aptitude professionnelle); la main-d'oeuvre formée revient difficilement dans les zones d'origine après un éloignement trop grand et trop long pour les besoins de la formation. La mise à jour régulière des cartes de distribution des établissements fournirait un instrument adéquat.

b) L'adaptation de la formation technique et professionnelle par rapport aux réalités socio-économiques

Cette adaptation est de plus en plus déterminante; elle se joue notamment sur plusieurs points :

*** la correspondance entre l'éventail des métiers réels pratiqués et celui des formations assurées**

Cet aspect est toutefois difficile à suivre car de nombreux métiers, de nombreuses spécialités, ne peuvent donner lieu à l'ouverture de cycles ou de sections permanentes. Les formations sont alors assurées dans un cadre dit non formel (par l'apprentissage ou l'organisation de formations accélérées *ad hoc*, ou par des actions particulières organisées dans le cadre de projets ou de programmes de perfectionnement). Or ces actions ne font pas l'objet d'un rassemblement d'informations dans un cadre rigoureux et bien organisé comme les formations à caractère scolaire. Dans ces conditions, les mesures possibles actuellement ne sont pas réellement représentatives ou elles ne le sont que très partiellement.

*** la disponibilité de formateurs appropriés**

Le problème existe depuis longtemps mais il est devenu particulièrement délicat à partir du moment où une part croissante des besoins de formation ressort désormais des activités des micro-entreprises et sera satisfaite au travers de l'apprentissage.

Cet aspect demanderait une réflexion appropriée en vue de déterminer un indicateur valable. En effet, si l'on dispose d'informations sur le personnel enseignant public ou privé d'une part, sur l'éventail des qualifications professionnelles existantes d'autre part, on n'a pas à disposition de critère bien défini qui permette de classer certains des titulaires de ces qualifications parmi les formateurs existants ou potentiels.

C. L'évolution des qualifications dans l'agriculture et l'élevage

Hormis le personnel d'encadrement et de recherche qui a été formé dans des écoles, la majeure partie des agriculteurs et des éleveurs ont acquis une compétence améliorée par le canal des actions de vulgarisation agricole et via les séances de formation organisées par les structures et projets d'encadrement agricole (SATMACI, SODERIZ, etc.).

Il serait pourtant intéressant de rassembler et d'étudier comment traiter les informations qui existent sur les efforts de formation technique ou de gestion opérés depuis de nombreuses années afin

d'apprécier l'impact obtenu, d'identifier l'irrégularité de la répartition spatiale de cette élévation des qualifications.

4. LES INDICATEURS CONCERNANT LA SANTE

Les informations démographiques et sectorielles existantes permettent aisément de mesurer les indicateurs courants en la matière, notamment l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité ou bien les différents rapports significatifs de la couverture du territoire par les services de santé (dispensaires, hôpitaux, etc.) et les personnels (médecins, infirmiers, sages-femmes).

Des améliorations restent néanmoins possibles et souhaitables, en particulier :

A. Concernant la mortalité infantile

Celle-ci est beaucoup mieux appréciée sur l'ensemble de la classe d'âge 0 à 5 ans pour laquelle on dispose désormais des informations appropriées grâce aux recensements généraux de la population; l'enquête permanente dans les ménages, si elle était poursuivie, autoriserait un suivi régulier des tendances malgré la faiblesse de l'échantillon, à condition de prendre de sérieuses précautions, notamment d'analyser non pas les données par année mais leur moyenne, par exemple, sur trois ans; à défaut, l'utilisation des statistiques courantes de santé ou celle de l'état civil (en zones urbaines) serait envisageable.

Il est par ailleurs possible de distinguer en permanence les résultats entre Abidjan, les autres centres urbains et les principales zones rurales; en effet les problèmes rencontrés, comme les possibilités de réponses, sont suffisamment variables pour que les indicateurs ne soient réellement interprétables qu'à ce niveau de désagrégation.

B. Concernant le niveau de santé général

Malgré les progrès accomplis depuis de nombreuses années, il demeure utile de mesurer périodiquement la situation des grandes endémies, en particulier celles dont l'impact général ou zonal est encore notable (malaria, onchocercose, rougeole, bilharziose). Toutefois, l'accès à l'eau potable et l'état nutritionnel demeurent des indications de signification encore plus générale et utile quant au niveau de santé.

Si la mesure de l'accès à l'eau potable ne pose pas de problèmes trop complexes de mesure (cf. plus loin 'Les indicateurs concernant l'habitat'), par contre la mesure de l'état nutritionnel est plus délicate :

a) les statistiques des centres de PMI peuvent être utilisées pour mesurer l'importance relative des cas de maladies nutritionnelles (kwashiorkor, etc.); toutefois ce type de donnée est susceptible de sous-estimer les états latents d'insuffisance ou de déficit qualitatif. L'enquête permanente dans les ménages permettrait de suivre l'indicateur classique fourni par le poids et la taille des jeunes enfants; par contre, ces indications

seront particulièrement sensibles aux spécificités des zones retenues pour l'échantillon;

b) les rapports entre la population et les disponibilités alimentaires de base sont également couramment employés, mais ils ne rendent pas clairement compte des problèmes liés aux habitudes sociales dans le sevrage et l'alimentation des enfants, notamment en ce qui concerne l'équilibre qualitatif. Sur ce point, le suivi, différencié par zone, de quelques usages clés (par exemple, nombre de repas par jour, proportion de familles assurant une alimentation particulière aux enfants de moins de 5 ans, consommation de protéides par les enfants, etc.) peuvent fournir des signaux intéressants. Toutefois, cela suppose non seulement des indications recueillies suffisamment régulièrement mais aussi que la répartition des échantillons soit effectivement représentative par rapport aux zones ou aux groupes sociaux repérés comme "à risques".

Pourraient être classés comme particulièrement à risques, non seulement les groupes qui ont des habitudes alimentaires peu favorables sur le plan du développement nutritionnel de l'enfant, mais aussi les groupes qui sont en situation de forte sensibilité aux aléas conjoncturels en matière de disponibilités alimentaires, soit pour des raisons de revenus, soit pour des raisons climatiques et de possibilités matérielles d'approvisionnement.

C. L'accès aux services de santé

Cet aspect demeure un signe important de l'évolution de la situation sanitaire. En effet, dans le contexte économique de crise financière de l'état et de réduction du niveau de vie en milieu urbain comme en milieu rural, l'accès aux services de santé est exposé à des dangers, tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

Le freinage des possibilités de nouvelles réalisations en matière d'infrastructures et de personnel peut conduire à ne pas réduire les distances encore importantes qui existent dans certaines zones rurales, d'une part, par rapport aux dispensaires et aux hôpitaux, et d'autre part, par rapport à la fréquence et au rayon d'action des actions préventives.

Le principal danger, dans le cas de la Côte d'Ivoire qui a déjà atteint un niveau relativement élevé d'équipement sanitaire, apparaît sur le plan qualitatif. Les problèmes potentiels peuvent être mis en exergue à partir de rapports simples :

a) nombre d'habitants par dispensaire (dans la mesure où au-delà de certains seuils, il est difficile de maintenir des soins suffisamment attentifs et d'effectuer une éducation sanitaire correcte à l'occasion des visites);

b) montant des crédits de fonctionnement des services de santé par habitant, l'évolution traduisant nécessairement le transfert de la charge vers les familles. Toutefois cet indicateur n'est réellement interprétable qu'après rapprochement avec les informations disponibles sur les dépenses de santé des ménages.

Actuellement on ne dispose pas de rapprochements systématiques et maîtrisés pour les mêmes zones; il est donc difficile d'apprécier dans quelle mesure les ménages ont maintenu le niveau de santé en prenant à leur charge une partie des frais de santé ou bien si l'on enregistre une réduction des dépenses par habitant (en francs constants).

En résumé, il pourrait être utile et relativement simple de faire apparaître et de suivre par zone, par exemple le secteur ou le sous-secteur de santé, quelques phénomènes significatifs de l'insuffisance ou de la détérioration des niveaux de santé tels que, par exemple :

- * zones où le rapport habitants/infrastructures de santé primaire augmente et/ou dépasse largement la moyenne,
- * zones où la répartition du personnel public et privé de santé est particulièrement défavorable,
- * montant et pourcentage des dépenses de santé dans les revenus des ménages urbains,
- * zones encore peu aménagées pour l'approvisionnement en eau potable,
- * importance relative de l'habitat spontané,
- * proportion de familles rurales hors d'état d'assurer l'autosuffisance alimentaire.

5. LES INDICATEURS CONCERNANT L'HABITAT

Dans le contexte de la Côte d'Ivoire, la satisfaction de ce besoin social fondamental ne peut s'apprécier de la même façon sur tout le territoire. L'approche doit nécessairement être opérée séparément pour les grandes villes, les centres urbains secondaires, les zones rurales aisément accessibles et à monétarisation avancée et enfin les zones rurales reculées à monétarisation faible.

Pour chacune des zones, il est aisé désormais de faire apparaître certains indicateurs de base faisant ressortir la situation générale notamment quant aux caractéristiques des logements existants par type comme en fonction de la qualité de la construction, quant aux commodités dont ils disposent (approvisionnement en eau ou en électricité par exemple).

Il est aussi relativement simple par rapprochement entre les projections de population et les données sur la situation, de faire ressortir la demande. Toutefois, selon les zones, certains indicateurs présentent une importance spécifique.

A. Dans les zones urbaines

Dans ces zones affectées par une croissance rapide de la population, les problèmes les plus importants sont probablement :

a) **La surface habitable par habitant:** la surface par tête dans les logements est un indicateur particulièrement intéressant pour les familles d'installation récente dans la ville ainsi que pour les célibataires qui sous-louent une seule pièce parfois à plusieurs. Cet indicateur est simple à calculer, mais ne peut l'être qu'à partir de l'enquête permanente, c'est-

à-dire par sondage. En effet, le recensement général ne fournit pas l'indication de la surface des logements. Toutefois, une indication de même sens peut être obtenue pour l'ensemble des ménages à partir du recensement au moyen de l'indicateur **nombre d'habitants par pièce**, les deux données étant disponibles dans ce cadre. L'un et l'autre demandent une interprétation prudente, compte tenu en particulier de l'espace vital procuré par les cours dans le cas d'habitat individuel en concession par rapport aux limites plus strictes engendrées par l'habitat en appartement ou en cases sans lotissement avec haute densité d'occupation du sol. Néanmoins, en relation avec les sociologues, les responsables de santé et autres, il est sans doute possible de définir des seuils au delà desquels la qualité de l'habitat est pour le moins problématique.

b) Il serait également important de pouvoir suivre l'évolution de la **proportion d'occupants sans titre**, compte tenu des tendances constatées dans la plupart des villes à une progression de l'habitat spontané, les migrations vers les villes croissant plus rapidement que les efforts de lotissement et de construction organisée.

Ce second indicateur serait certes utilement surveillé annuellement mais il est impossible d'envisager un comptage trop fréquent des logements; l'opération serait très lourde, d'autant qu'il est par définition impensable de procéder par échantillon, l'habitat spontané se développant non pas de façon diffuse et homogène dans les zones déjà occupées mais dans des zones périphériques spécifiques. Compte tenu de cette difficulté, un comptage intermédiaire entre deux recensements représenterait déjà un progrès appréciable. Il pourrait être limité à Abidjan et à quelques autres centres urbains réputés sensibles en la matière. L'utilisation des données fournies en matière de statut d'occupation par l'enquête permanente devrait donc rester limitée.

c) **Les possibilités d'hygiène au travers de l'approvisionnement en eau et de la disposition de toilettes privées** sont également un point important.

Les données disponibles font clairement apparaître que, même en ville, l'approvisionnement en eau et l'équipement en WC est loin d'être satisfaisant. Un aperçu significatif peut être obtenu simplement en suivant au moins tous les cinq ans, l'évolution des pourcentages: - d'habitants ou de ménages disposant de branchements individuels, - d'habitants ou de ménages pouvant utiliser une borne fontaine.

Tous les autres modes d'approvisionnements en milieu urbain peuvent être considérés comme sanitaires problématiques. Mais l'indication concernant les bornes-fontaines ne devient réellement significative que complétée par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de points de distribution de l'eau, ou mieux le nombre de robinets publics installés (par zone ou quartier dans les plus grandes villes). On peut aisément comprendre qu'au-delà d'un certain nombre d'habitants par point d'eau, les files d'attente s'allongent et que la satisfaction des besoins est de plus en plus délicate.

La situation générale peut être caractérisée à partir des données du recensement général de la population. Par contre, le suivi de la situation d'une part et le rapport habitants/borne dès le départ ne peuvent être clairement réalisés qu'en rapprochant les données démographiques disponibles actualisées avec les indications sectorielles connues sur l'inventaire des points d'eau publics en fonctionnement.

L'interprétation des résultats obtenus doit toujours être faite en sachant que les données en matière d'eau tendent à surestimer la qualité de la situation car les pannes ou les insuffisances de fonctionnement (coupures fréquentes, etc.) ne sont pas prises en compte.

d) **Le matériau du sol et du toit** est un indicateur certes approximatif, mais de signification univoque quant à, d'une part, la durabilité de l'habitat et partant de l'opportunité d'en améliorer l'équipement intérieur, d'autre part, des conditions de confort et d'hygiène. Cet aspect semble pouvoir être négligé à Abidjan mais certainement pas dans les centres urbains secondaires qui comportent encore une part importante d'habitat traditionnel parmi les familles les plus pauvres. Toutefois, il est envisageable que, devant le renchérissement des logements et le chômage, une partie des résidents déjà installés soit attirée vers les zones d'habitat spontané construit principalement dans des matériaux provisoires et peu coûteux.

La situation peut être caractérisée à partir du recensement, l'enquête permanente étant éventuellement susceptible de repérer les évolutions entre deux recensements (pour autant que ces évolutions soient sensibles compte tenu de la taille de l'échantillon).

e) Enfin, les principales villes du pays ont connu un renchérissement rapide des coûts du logement ; il en est résulté des difficultés d'accès à un logement décent pour les ménages modestes.

Ce problème peut être révélé par **la part des revenus consacrée aux dépenses de logement (au minimum) et mieux aux dépenses d'habitat entendues plus largement** (y compris les dépenses d'eau et d'électricité, de transport, etc.). Les études effectuées permettent de connaître le pourcentage supportable réellement dans les ménages et de repérer ainsi la proportion de personnes qui sont en difficulté particulière.

Ce cinquième indicateur devrait être suivi par année, afin de repérer l'impact tant des réductions de revenus que de l'augmentation des loyers ou des tarifs des services urbains.

En l'état actuel des informations, seule l'Enquête permanente permettrait de suivre les évolutions, même si les enquêtes niveau de vie et consommation de 1979 et 1985 aident à définir une base.

B. Dans les zones rurales

Dans ces zones, les problèmes sont partiellement différents et les indicateurs utiles doivent en tenir compte. Ainsi, en règle générale, la taille de l'habitat ne pose pas de problème aigu.

Par contre :

a) Dans de nombreuses zones, l'indicateur concernant **l'approvisionnement en eau** demande à être sérieusement affiné pour prendre en compte, quand il n'y a pas d'adduction générale, les différents cas selon **la qualité de l'eau**, d'une part, et selon **la permanence de l'approvisionnement**, d'autre part (pour les zones nord). Toutefois les données recueillies actuellement, ne permettent pas de prendre en compte cet aspect.

b) Pour les zones rurales de la partie nord du pays, **l'approvisionnement en énergie** est aussi un problème pour lequel le suivi d'un indicateur est important, dans la mesure où la réduction des disponibilités en bois de chauffe peut aggraver rapidement les conditions de satisfaction d'un besoin essentiel. A défaut d'informations régulières, il est seulement possible de repérer la proportion de ménages utilisant le bois comme énergie principale (à partir du recensement); il pourrait être envisagé de rapprocher ces données par zone avec les indications existantes sur le niveau des réserves en bois rapportées à la population.

c) En matière de coûts du logement, les problèmes et donc les approches ne sont pas identiques à ce qu'ils sont en milieu urbain.

Pour une population qui est en très grande majorité propriétaire, ou en tous cas logée gratuitement, mais dont l'habitat est encore largement dans un état traditionnel ou partiellement traditionnel, l'important serait de **suivre l'évolution des possibilités d'amélioration de l'habitat**.

Il n'est pas envisageable de mesurer directement ces possibilités qui découlent partiellement des revenus et partiellement de la dynamique des approvisionnements. A défaut, on ne peut que mesurer les résultats, c'est-à-dire la réalisation de certaines améliorations clés comme, par exemple, l'amélioration de la couverture des logements (déjà largement en progrès mais non totalement réalisée), des sols, et plus encore l'amélioration des lieux d'aisance et d'hygiène, y compris ce qui concerne le stockage des produits alimentaires auto-consommés.

Théoriquement, l'enquête permanente dans les ménages devrait permettre de suivre ce problème; toutefois il resterait à vérifier si l'échantillonnage n'introduit pas de biais, compte tenu des différences importantes de situation de départ d'une zone à l'autre.

6. L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

Il s'agirait dans ce domaine de faire apparaître les potentialités de développement social ou économique à la disposition des différentes catégories de population; les principales infrastructures significatives compte tenu du niveau de développement du pays sont sans doute :

a) **en zones rurales**, le réseau routier, les capacités de stockage des productions, la densité et la répartition du réseau commercial d'approvisionnement auquel on peut ajouter la densité du réseau bancaire qui avait pris une certaine ampleur depuis le début des années 70. Toutes les

données à exploiter en relation avec le volume de la population et sa densité sont à sortir des sources sectorielles.

b) **en zones urbaines**, les infrastructures significatives sont partiellement différentes; on pourrait retenir, par exemple, le réseau de transport en commun, l'organisation et la dispersion des marchés, les aires et équipements de rencontres, de loisirs et de sports, notamment à Abidjan où l'habitat dense (en immeubles ou dans les zones d'habitat spontané) s'est particulièrement développé.

Pour les marchés et les équipements socio-culturels, les indicateurs ont utilement deux dimensions: l'une rapporte la population aux équipements tandis que la seconde prend en compte la proportion de la population qui réside à longue distance des équipements existants (en fonction d'une norme à définir).

Le réseau de transport en commun est un élément plus délicat à prendre en compte. En effet, la qualité globale du service dépend entre autres de la part de la population qui réside à l'écart des lignes régulières, mais aussi du temps de transport et du rapport entre la population à véhiculer et la capacité de transport mise en service.

Les données démographiques et sectorielles existent, mais la mise au point d'un indicateur synthétique demeure à étudier, afin de mesurer rapidement et au moins annuellement la part de la population qui ne bénéficie que de facilités très inférieures à la moyenne.

7. LES STATUTS DANS L'EMPLOI

Les informations disponibles, tant dans le recensement que dans l'enquête permanente, ainsi que par rapprochement entre les données du recensement et les déclarations annuelles sur le travail salarié, permettent aisément de repérer la répartition d'ensemble des actifs selon le statut dans l'emploi et d'en suivre l'évolution.

Pourtant, deux statuts présentent une importance dont l'observation est déterminante: d'une part, les travailleurs indépendants assurant leur propre emploi, d'autre part, les aides-familiaux.

Ce dernier aspect demeure d'une grande importance tant en zones urbaines qu'en zones rurales. En effet, l'agriculture ou l'élevage d'une part, les activités non agricoles du secteur dit non structuré d'autre part (en zones urbaines ou rurales), utilisent une part très importante de travailleurs non rémunérés désignés sous le vocable d'aides-familiaux. Les données utilisées par les chercheurs de la Banque mondiale font ainsi état d'une moyenne de 1,5 travailleur non rémunéré par "entreprises non agricole" en Côte d'Ivoire contre 0,75 travailleur rémunéré; cette situation paraît proche dans les zones rurales et dans les zones urbaines. L'on sait combien la situation est largement du même type dans les exploitations rurales, notamment en zone de savane.

L'importance des aides-familiaux correspond certes à un stade d'organisation économique qui ne peut disparaître rapidement; les coûts de production du secteur non structuré s'élèveraient trop rapidement et

perturberaient trop les équilibres des marchés, et l'adaptation aux faibles niveaux de revenu monétaire d'une grande partie de la population. Mais cette situation reflète néanmoins des insuffisances graves pour le développement. Elle reflète en effet, pour une part importante, le manque d'emplois offerts; elle reflète tout autant le manque de formation professionnelle et, partant, elle contribue à maintenir une part importante du secteur dit non structuré en position de faible productivité et de qualité irrégulière de production de biens ou de services.

On ne peut non plus oublier que les aides-familiaux sont pour une grande part dans une situation de dépendance économique grave avec les conséquences sociales que cela comporte.

Le niveau d'auto-emploi est aussi un signe très net d'un certain niveau d'organisation économique et de possibilités de croissance.

Il convient toutefois d'être conscient que les informations obtenues correspondent à une définition particulière du travailleur indépendant. Il faut entendre par là qu'il n'est pas le salarié de quelqu'un, mais cela ne signifie pas vraiment qu'il n'emploie pas d'autres travailleurs. L'option est très claire dans l'enquête permanente dans les ménages puisqu'aux travailleurs indépendants il est expressément demandé combien ils emploient de travailleurs rémunérés ou non. Dans le RGPH, les résultats sont soumis à une plus grande ambiguïté dans la mesure où l'on demande de classer les recensés entre le statut d'employeur et celui de travailleur indépendant. Il n'est pas sûr pour autant que tous les travailleurs déclarés indépendants n'utilisent pas de personnel. Il est en effet difficile à de nombreux responsables de micro-unités de concevoir qu'ils sont des "employeurs".

L'un et l'autre des phénomènes peuvent être suivis globalement par zone principale, c'est-à-dire Abidjan, les autres villes, et les trois zones rurales que sont le nord, le centre-ouest et le centre-est. Il serait toutefois plus utile de prendre en compte, sous une forme ou sous une autre, la dispersion des situations selon la taille des exploitations en milieu rural et selon les branches d'activité dans le secteur non structuré urbain. En effet, il est probable que les évolutions se feront plus rapidement dans certaines activités ou conditions que dans d'autres.

Ces indicateurs pourraient être suivis globalement assez régulièrement à partir de l'enquête permanente. Ces données risquent par contre d'être insuffisamment nombreuses pour procéder au calcul d'indicateurs désagrégés. Afin d'alléger les travaux, il pourrait être envisagé de ne suivre ces indicateurs que pour les centres urbains et pour une sélection de zones rurales où la situation aurait été repérée comme particulièrement sensible dans ces domaines à partir du recensement général de la population de 1988.

8. LES NIVEAUX DE REVENUS

Quelques éléments sont plus particulièrement sensibles, tant en fonction des caractéristiques socio-économiques du pays que des perturbations de court et moyen terme qu'il subit. Dans ce domaine encore il

serait important de distinguer entre les zones rurales et les zones urbaines.

A. Dans les zones rurales

Les revenus ruraux sont en premier lieu très sensibles aux variations tant d'origine climatique qu'induites par les fluctuations des prix du marché.

Jusqu'à il y a peu, les prix de certaines cultures de base dans le pays (cacao, café et coton, notamment) étaient à l'abri de variations à court terme ou incontrôlées à moyen terme grâce aux interventions de la Caisse de péréquation. L'effondrement persistant des cours mondiaux ne permet plus à celle-ci de jouer pleinement sa fonction et les prix producteurs ont dû être fortement réduits; désormais, les variations devront nécessairement être plus ou moins répercutées.

Les recherches menées depuis de nombreuses années dans divers pays y compris la Côte d'Ivoire ont montré qu'il était toujours hasardeux de penser cerner le montant réel des revenus des ménages des zones rurales. Les statistiques annuelles disponibles, pour autant qu'elles soient fiables, ne saisissent correctement que les revenus des principales productions agricoles monétarisées par des filières centralisées.

L'enquête permanente dans les ménages rassemble par contre des informations très détaillées (23 cultures différentes, dont le bois plus une ligne "autres"; 9 produits dérivés des cultures comme, par exemple, la pâte d'arachide, l'attiéké, le vin de palme, et une ligne "autres"; 7 catégories d'animaux plus une ligne "autres", 4 produits d'origine animale plus une ligne "autres"). Pour chaque production, il est demandé le montant tiré de la vente, la valeur de la partie gardée comme semences et la valeur de la partie consacrée à des dons. L'enquête fournit ainsi le moyen de calculer, si nécessaire, la partie gardée pour l'auto-consommation. En outre, il est possible de dégager les revenus nets; les dépenses de production, y compris les achats pour le renouvellement du bétail, sont identifiées. Par ailleurs, il est possible de croiser ces données avec les renseignements globaux donnés concernant les ressources tirées du travail principal et du travail secondaire effectués sur 12 mois, ressources obtenues sous forme monétaire ou sous forme de biens et de services fournis.

Cette base permettrait de suivre par année l'évolution effective des revenus en intégrant les réponses et les stratégies des exploitants agricoles et des éleveurs. En effet, les agriculteurs ne sont pas tous désarmés devant les aléas climatiques ou commerciaux; s'il ne leur est pas facile de réagir en modifiant l'équilibre de leurs activités dans le cadre d'une année, ils disposent parfois d'une marge de manoeuvre beaucoup plus grande d'une année sur l'autre. L'évolution du pourcentage de revenus tiré d'une culture principale (ou d'un élevage principal) fournit sur moyenne période et après correction des variations conjoncturelles, une indication très parlante.

Le suivi régulier des revenus globaux des ménages ruraux de l'échantillon permettrait notamment de repérer, non seulement les évolutions des ressources, mais surtout d'identifier les zones, les types de ménages, qui parviennent à développer des stratégies de réponse face aux aléas, et ceux qui sont plus sensibles aux décisions politiques comme aux événements physiques ou économiques.

Pour être complètement significatif, il serait important que les revenus des ménages ruraux soient pris en compte sous la forme de **revenus par actif** (ou pratiquement par membre du ménage de 15 à 54 ans). Pour tenir compte des différences de taux d'activité, il est aussi possible de compter tous les plus de 8 ans et d'utiliser des coefficients correcteurs comme cela se pratique dans de nombreuses enquêtes, par exemple une femme mariée égale 0,7 actif, les moins de 15 ans et les plus de 54 ans sont comptés pour 0,5 actifs.

L'enquête permanente permet en principe de disposer du nombre d'actifs du ménage ainsi que de la main-d'œuvre salariée éventuellement utilisée. Néanmoins, il est probablement plus difficile d'obtenir une donnée d'une précision en rapport avec celle atteinte en matière de ressources nettes. Il conviendrait ainsi de tester si l'amélioration du résultat est fiable ou s'il ne convient pas de renoncer à cette différenciation par actif.

Il est clair que dans les zones cacaoyères et caféières, l'utilisation de main-d'œuvre salariée est importante, mais l'enquête permanente ne fournit pas d'indications sur le temps consacré par cette main-d'œuvre. On ne peut éventuellement le déterminer qu'indirectement au travers des indications fournies sur la rémunération de cette main-d'œuvre.

Un autre indicateur important de l'évolution technologique de la production rurale (et donc des revenus futurs) pourrait être obtenu par **le suivi des dépenses de production**; à l'état brut, leur signification est toutefois entachée par l'évolution possible et fréquente des prix. Prises en compte en quantité, il conviendrait de pouvoir rapporter les données aux superficies cultivées. La difficulté provient de la complexification des cultures bénéficiant de progrès technologiques et donc d'intrants et de dépenses de production. Les résultats agrégés sont la résultante d'influences diverses et leur signification est difficilement déchiffrable. Toutefois, globalement, le rapport dépenses de production sur revenus montre la technicité croissante et la dépendance croissante des producteurs par rapport à l'économie d'ensemble du pays. Indirectement, il souligne le mouvement de monétisation accrue de la vie des familles avec les nombreuses conséquences sociales qui en découlent.

Un troisième indicateur est sans doute de plus en plus important compte tenu de l'évolution rapide des techniques et de l'intégration de l'économie rurale dans l'économie monétaire. Il s'agit de **la répartition des revenus monétaires**. Les écarts se creusent de plus en plus entre les exploitations, entre les ménages d'une même région. On connaît les conséquences au nord du pays selon que les exploitants ont pu (ou voulu) participer à la culture du coton ou s'ils sont restés hors de cette évolution.

Dans les zones forestières, compte tenu de la modernisation ou non des plantations, des risques pris face à de nouvelles cultures, mais aussi en fonction des possibilités d'écoulement facile ou non de produits vivriers comme le plantain ou le maïs, les écarts de revenus se sont creusés.

Il existait par ailleurs depuis de nombreuses années des différences importantes entre les possibilités de revenu par tête au nord et dans le sud du pays. Certaines régions ont été colonisées et les nouveaux occupants ont pu bénéficier de terres encore riches. Mais, par contre, le gouvernement a cherché au long des années à rendre possible un certain rééquilibrage des revenus entre les régions.

Pour toutes ces raisons, il semble particulièrement intéressant de tenter de suivre très régulièrement l'évolution :

- a) des revenus agro-pastoraux moyens d'une région à l'autre,
- b) de la concentration des revenus agro-pastoraux à l'intérieur de chaque région, soit à partir de courbes de Gini, soit en suivant seulement la proportion des revenus totaux revenant aux 30 pour cent les plus pauvres.

Pour établir ce type d'indicateur, il est sans doute possible d'utiliser les statistiques sectorielles de l'agriculture tout en appliquant des coefficients d'ajustements établis à partir des informations plus fines qui pourront être obtenues par sondage (par exemple, dans le cadre de l'enquête permanente si elle est poursuivie).

D'une façon générale, l'approche des revenus ruraux pose en permanence le problème de l'estimation des "revenus" correspondant à l'auto-consommation, en particulier dans les zones encore marquées par l'économie de subsistance. Ce type d'économie a certes fortement régressé, mais demeure une part importante de la situation de nombreux ménages. Toutefois, pour le calcul d'indicateurs et notamment pour suivre des évolutions, il semble que la méthode classique d'estimation par référence aux prix du marché, et surtout la stabilité des méthodes de calcul retenues, permettent d'obtenir des informations interprétables dans l'optique de l'identification des groupes défavorisés, des zones à risque. Au moment de la mise au point de l'indicateur, il est toujours utile de comparer les revenus estimés avec les dépenses identifiées lors d'enquêtes budget-consommation; en effet pour les revenus faibles ou moyens, il est raisonnable de faire l'hypothèse que le niveau réel des revenus est proche de celui des dépenses dans le cadre d'une année. Un niveau très supérieur de dépenses par rapport aux revenus estimés devrait alors conduire à réviser l'estimation.

B. Les revenus urbains

Les **revenus salariaux** sont relativement bien connus, trimestre par trimestre, au travers des diverses déclarations que les employeurs sont tenus de faire. L'indicateur utile est, pour cette catégorie de revenus comme pour les autres, celui qui permet d'apprécier **l'évolution de ces revenus par rapport au coût de la vie** (puisque'il existe un indice des prix

valable et bien suivi) on peut également procéder par comparaison entre le niveau de revenus et le coût moyen d'un bien particulièrement sensible en matière de satisfaction des besoins essentiels (logement ou la céréale de base par exemple).

Mais pour les revenus salariaux, un indicateur est plus important : c'est celui qui témoigne de **la répartition des revenus**. Il s'agit là d'un indicateur classique, en particulier sous la forme des niveaux de revenus pour les déciles les moins favorisés ou bien sous celle du rapport entre les salaires les plus élevés et les salaires les plus faibles.

Il est également possible dans le cas de la Côte d'Ivoire d'utiliser comme indicateur la proportion de salariés payés au SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), puisque celui-ci existe légalement et qu'il peut donc fournir une référence.

Pour les salariés des exploitations et des organismes travaillant dans le secteur agro-pastoral, la référence peut alors être le SMAG (salaire minimum agricole garanti). Toutefois ce dernier élément reflète sans doute nettement moins bien les rémunérations réelles compte tenu de la fréquence élevée des avantages en nature perçus par ce type de main-d'oeuvre.

Pourtant, en milieu urbain, on ne peut oublier qu'une part importante des actifs relèvent non pas du secteur salarié moderne mais du **secteur dit informel ou non structuré**. Beaucoup sont des travailleurs indépendants mais nombreux sont aussi ceux qui travaillent pour des patrons, toutefois leur statut est imprécis: en effet, certains touchent pour l'essentiel un salaire comme dans le secteur moderne, par contre d'autres ouvriers ou employés touchent pour partie un salaire et pour partie une rémunération directe des clients, certaines tâches étant effectuées pour leur propre compte. Il y a surtout que l'on compte dans ce secteur de nombreux travailleurs déclarés apprentis ou aides-familiaux. Ceux-ci ne touchent pas de salaires mais des rétributions variables et aléatoires. Ils ne peuvent être ainsi pris en compte valablement.

Seuls donc les patrons et les ouvriers ou employés salariés pourraient être suivis sur le plan revenus. Mais on doit aussi prendre en compte une seconde difficulté. Les rémunérations perçues ne sont pas déclarées, hormis dans le cadre d'enquêtes spécifiques menées parfois. Jusqu'à récemment, la Côte d'Ivoire n'avait pas encore réalisé d'enquête sur le secteur non structuré. Celles envisagées à partir de 1983 n'ont pas été menées à bien. La seule possibilité restera donc d'utiliser l'enquête permanente dans les ménages en sachant toutefois que l'échantillon sera trop restreint pour rendre compte des revenus des ménages travaillant dans le secteur non structuré, tout au moins pour pouvoir faire des analyses plus fines distinguant entre divers sous-secteurs.

Cela reste un problème important, dans la mesure où les conditions de vie et de rémunération sont très variables à l'intérieur du secteur non structuré, et qu'il serait important de pouvoir suivre de près ce qui se passe dans les sous-secteurs les plus défavorisés.

9. L'APPROCHE DES DEPENSES

Comme pour les revenus, il est indispensable d'envisager séparément les zones rurales et les zones urbaines. Par ailleurs, il est important de pouvoir observer les différences qui apparaissent en fonction des revenus.

La première catégorie d'indicateurs utiles dans ce domaine vise à caractériser et à suivre l'évolution de la satisfaction des besoins essentiels, en particulier les besoins alimentaires, et les besoins de progrès social (éducation, santé, habitat).

A. Le poids des dépenses alimentaires sur les revenus

Le premier indicateur à suivre est sans doute **le poids des dépenses alimentaires dans les revenus**. Toute indication moyenne n'aurait pas de sens dans la perspective d'une politique de développement social. Il est donc nécessaire de pouvoir calculer ces pourcentages, soit par tranche de revenu annuel des ménages, soit par déciles en commençant par les plus démunis. Le calcul doit bien entendu être effectué sur une base par habitant pour pouvoir donner lieu à une juste interprétation.

Jusqu'à maintenant on ne disposait pour construire un tel indicateur que des renseignements fournis par les enquêtes budget-consommation, en particulier celle de 1979. Celle-ci a apporté des informations précieuses, mais, par définition, elle ne permettait pas de suivre les évolutions ultérieures. Par contre, son échantillonnage a permis de faire apparaître les situations spécifiques des villes secondaires par rapport à Abidjan et de distinguer plusieurs cas caractéristiques des zones rurales, en particulier, le nord, la zone est et la zone centre-ouest, ainsi que la zone sud proche d'Abidjan.

Les données recueillies permettaient en principe de prendre en compte l'autoconsommation dans les calculs, de façon à éviter les biais importants qui auraient pu être introduits, en particulier dans le cas des centres secondaires où la proximité rurale permet de maintenir une autoconsommation élevée même en ville.

L'enquête menée en 1985 par la Banque mondiale et la Direction nationale de la statistique sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) a fourni des éléments de même nature permettant donc une actualisation des phénomènes. Cette enquête a non seulement pris en compte les dépenses monétaires et l'autoconsommation mais aussi la valeur de l'alimentation prise hors du foyer, élément devenu important dans des villes de grande dimension comme Abidjan notamment.

Il faut espérer que l'enquête permanente dans les ménages permettra de poursuivre l'observation dans des conditions de comparabilité acceptables. Elle permettrait en effet de procéder à une observation au moins tous les deux ans (compte tenu des délais de traitement des informations) et de repérer les éventuelles aggravations de situation sous la forme d'augmentations de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses moyennes totales par habitant. Cette aggravation peut provenir de deux causes: soit le renchérissement des dépenses alimentaires

par suite de l'inflation alors que les revenus restent stables ou en plus faible progression, les dépenses alimentaires relativement incompressibles pour les revenus les plus modestes pèsent alors d'un poids plus lourd (cf. la loi de Engels); soit, les revenus baissant, les dépenses totales par tête baissent également, faisant baisser la valeur moyenne par décile. Dans ces conditions, comme conformément à la loi de Engels, la part des dépenses alimentaires augmente quand le niveau de dépenses totales par tête diminue, on constate automatiquement une élévation de la part des dépenses alimentaires, en particulier pour les déciles intermédiaires.

Répartition de la consommation totale par déciles de niveau de vie (valeurs ajustées)			
Décile	Dépenses annuelles moyennes par tête (en 1 000 CFA)	Pourcentage des dépenses totales en Côte d'Ivoire	Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales de chaque décile
1	69,5	1,98	0,711
2	114,5	3,26	0,660
3	154,0	4,39	0,659
4	189,0	5,39	0,622
5	227,0	6,47	0,596
6	271,4	7,73	0,591
7	334,3	9,53	0,569
8	415,4	11,84	0,499
9	556,9	15,87	0,478
10	1 177,0	33,55	0,352
Toute la Côte d'Ivoire	350,9	100,00	0,489

L'indicateur peut être interprété de façon plus fine en rapprochant ces données de ce qu'on connaît sur la répartition de la population de chaque décile selon les régions, la nationalité ou l'ethnie, l'occupation du chef de ménage, voire son niveau d'éducation (cf. les travaux du LSMS).

Dans les zones rurales, il est en outre intéressant de suivre l'évolution de la **part d'autoconsommation** dans l'alimentation. Les mêmes sources sont utilisables à cet effet.

L'information clé qui en ressort est la sensibilité croissante (ou non) de la satisfaction des besoins alimentaires des ménages ruraux alors même que leurs revenus sont également ou à nouveau soumis à des perturbations sensibles. On constate, en effet, dans certaines zones, que les équilibres de production choisis par de nombreux exploitants ont fait stagner ou régresser la part consacrée aux cultures alimentaires alors même que le nombre de personnes à nourrir augmentait; plus net est encore le développement des opérations de vente et de rachats des mêmes produits par les familles selon les périodes de l'année, cela dans

le but de disposer de moyens monétaires jugés indispensables à certaines dates. Il en résulte une dépendance accrue vis-à-vis du marché monétaire et des fluctuations sur les prix. Il n'est pas pour autant assuré que l'organisation des approvisionnements soit équilibrée et bien répartie.

B. Les dépenses de progrès social

Les principales de ces dépenses sont pour la majeure partie des ménages :

- a) les dépenses d'éducation,
- b) les dépenses de santé,
- c) les dépenses d'habitat.

L'ensemble de ces dépenses ont la particularité (dans des proportions variables certes) d'être assurées par plusieurs sources, en particulier l'Etat (et/ou les collectivités locales) d'une part, les familles d'autre part. Leur interprétation est en outre compliquée par le fait que:

a) pour **l'éducation**, ces dépenses (par élève) varient considérablement selon le niveau d'éducation depuis l'enseignement primaire où elles demeurent souvent modestes, jusqu'à l'enseignement supérieur où elles atteignent des niveaux très élevés;

b) pour **la santé**, les dépenses par malade sont sans commune mesure entre celles engagées dans le cadre d'un dispensaire et celles engagées dans un hôpital;

c) enfin, pour **l'habitat**, on relève également des différences considérables de coût par habitant selon le niveau d'aménagement et d'infrastructures dans les zones considérées.

A ce stade, on ne s'intéressera qu'aux dépenses des ménages, les autres étant traitées dans les paragraphes correspondants (voir "éducation", "santé", etc.).

a) **Les dépenses d'éducation** des ménages sont saisies de façon détaillée dans les enquêtes budget-consommation. Il peut être utile de suivre régulièrement le rapport des dépenses d'éducation dans l'ensemble des dépenses de la famille, mais seul un échantillon relativement important et évolutif peut gommer les biais introduits par le vieillissement des enfants du ménage interrogé avec l'augmentation des dépenses dues au passage à des cycles plus coûteux. Néanmoins, une augmentation continue de cette part est susceptible de signifier la part croissante des coûts d'éducation prise en charge par les familles par rapport à celle qui est directement assumée par la puissance publique.

b) **Les dépenses de santé** sont plus faciles à interpréter. Le suivi de la part des dépenses totales du ménage consacrées à la santé selon les déciles de dépenses totales marque clairement le niveau de satisfaction des besoins qui peut être obtenu, d'autant que les populations les plus défavorisées sont par nature plus exposées, compte tenu des mauvaises conditions d'hygiène et de la moindre formation dont elles bénéficient.

Dans la population salariée, l'indicateur doit toutefois être manié avec précaution, dans la mesure où une part importante des entreprises et des administrations pratiquent encore la prise en charge directe ou le remboursement de certains frais de santé.

c) **Les dépenses d'amélioration de l'habitat** peuvent être considérées comme un bon indicateur du niveau de vie dans la mesure où elles sont particulièrement élastiques. Autant les dépenses de base pour le logement (loyers ou remboursement d'un emprunt pour l'acquisition du logement) évoluent indépendamment de la décision directe des ménages, autant les améliorations (acquisition de biens durables, de meubles, d'équipements de la cuisine; adjonction de branchements électriques, d'eau, de téléphone; aménagement d'une douche, d'une latrine) sont le fruits de décisions exclusives du ménage, tout au moins en milieu urbain.

Néanmoins, l'interprétation des informations disponibles n'est pas aussi évidente qu'il y paraît au premier abord. En effet, dans de nombreuses zones, les dépenses d'amélioration de l'habitat ne reflètent pas seulement la demande solvable mais tout autant l'offre; une stagnation des dépenses dans ce domaine peut souvent être le signe de la saturation du réseau électrique, du retard pris dans la réalisation d'une adduction d'eau, etc.

Problèmes et perspectives des informations disponibles

1. REMARQUES GENERALES

L'examen des évolutions enregistrées dans les dernières années invite à la prudence et au réalisme.

En premier lieu, il est nécessaire de reconnaître que :

a) des éléments importants des statistiques régulièrement tenues par l'une ou l'autre des structures responsables ne bénéficient plus depuis quelques années de la même régularité; certains même ne sont plus assurés (cf., par exemple, les enquêtes quinquennales sur l'emploi, les enquêtes fines sur les besoins de formation, etc.);

b) les difficultés déjà identifiées depuis de nombreuses années sont toujours présentes et n'ont guère connu de début de solutions;

c) les pans nouveaux d'informations qui étaient en préparation, voire en testage il y a quelques années, n'ont pas débouché sur des processus réguliers ou permanents. C'est en partie le cas pour deux domaines très importants sur le plan social et économique du pays, à savoir le milieu rural et le secteur non structuré urbain.

Il avait été mis au point et testé durant deux ou trois ans un **nouveau système permanent de statistiques agricoles** avec traitement informatique rapide permettant de suivre l'évolution des paramètres sensibles entre deux recensements agricoles décennaux. Ce système devait permettre (outre des données sur la production et divers aspects

techniques ou économiques) de suivre des points tels que les migrations, la participation à des groupements, les taux d'activité de la main d'oeuvre, les statuts des travailleurs, etc. Ce système a finalement été abandonné et on est revenu au système ancien dont on connaît les biais dans tous les pays. L'enquête permanente dans les ménages est censée fournir les informations souhaitées en plus des statistiques sectorielles.

Pour le secteur non structuré urbain, une volonté s'était affirmée vers 1983/84 pour combler le vide quasi intégral d'informations dans ce secteur (qu'il s'agisse d'activité, de revenus, ou de formation).

Un plan d'approche avait été adopté comprenant, en résumé:

- * le recensement des unités de production du secteur,
- * la création en conséquence d'un fichier tenu à jour par une Chambre des Métiers revivifiée,
- * la réalisation progressive d'enquêtes par métier,
- * la réalisation périodique d'enquêtes légères de suivi pour enregistrer les évolutions des paramètres principaux.

Ce plan de travail n'a pratiquement pas été mis en application hormis quelques éléments réalisés mais non suivis, donc rapidement obsolètes.

d) les seuls pans dynamiques en matière d'informations pour le développement social correspondent à des "projets spécifiques" d'enquêtes et/ou d'études sur financements extérieurs.

Ce fut le cas pour les projections de population, pour l'enquête budget-consommation de 1979, pour le nouveau recensement, pour l'enquête permanente dans les ménages. Toutes ces opérations d'enquêtes ont bénéficié de l'appui soit du FNUAP, soit de la Banque mondiale.

L'enquête permanente dans les ménages constitue en particulier un élément central qui conditionne une très grande partie des indicateurs sociaux dont on peut envisager la mise en oeuvre. C'est à la fois une force, dans la mesure où cela permet de concentrer les efforts sur un petit nombre de canaux d'informations; c'est tout autant une faiblesse, dans la mesure où un grand nombre d'indicateurs dépendent de la qualité de cette opération.

Or, par définition, ces opérations ont une certaine fragilité quant à leur pérennité. Si le personnel impliqué y a acquis une formation indéniable qui est un atout pour l'avenir, par contre les ressources matérielles et financières n'ont aucune assise dans les budgets nationaux.

Il convient seulement d'espérer que les services de la statistique du pays auront les moyens de poursuivre cette enquête au delà de la période de prise en charge par la Banque mondiale. En effet, le nombre de questions posées, la finesse des observations recherchées, entraînent nécessairement un coût non négligeable et une stabilité du personnel d'enquête si l'on souhaite conserver une bonne qualité de réponses et de résultats. Le système repose aussi en partie sur un matériel relativement

sophistiqué et décentralisé dont la maintenance devra pouvoir être régulièrement assurée.

Dans ces conditions, l'approche proposée et mise en oeuvre dans le cadre du Programme PADEM des Nations Unies reprend toute son actualité à condition toutefois d'être envisagée sous l'angle d'une enquête permanente légère à passage annuel.

2. LES INSUFFISANCES DE DONNEES CONCERNANT CERTAINS INDICATEURS SOCIAUX FONDAMENTAUX

L'analyse qui a été esquissée dans la première partie a fait apparaître, certes, des possibilités immédiates d'établissement et de suivi de certains indicateurs; par contre, elle a conduit également à identifier des zones d'ombre, des aspects ou des groupes pour lesquels il est quasiment impossible, en l'état actuel des choses, de construire des indicateurs valables. Il est intéressant de résumer certains des points les plus importants à ce sujet.

a) **L'approche du milieu rural est trop agrégée pour rendre compte des réalités.** La difficulté principale vient du fait que les données disponibles ne permettent pas d'apprécier la signification réelle des faits constatés. Par exemple, il est rare de trouver des informations différenciées en fonction des surfaces disponibles par actif.

De même, les informations sont trop exclusivement fournies par exploitation, comme si cette entité représentait réellement quelque chose. Or, dans le contexte social tant de la forêt que de la savane, l'exploitation est en grande partie une abstraction statistique; certes l'ensemble des actifs travaillent en commun et tirent des avantages en commun d'une partie des superficies et des productions, mais ces mêmes actifs exploitent également à titre individuel d'autres terres, réalisent à leur seul profit d'autres productions. Rien ne permet de supposer que la productivité, les niveaux de revenus, les choix techniques, soient identiques entre les zones travaillées en commun et celles travaillées à titre personnel. Les revenus moyens par actif obtenus par agrégation de l'ensemble des productions effectuées sur l'exploitation globale est finalement une moyenne d'éléments hétéroclites.

b) **La connaissance très imparfaite des situations de formation.** La grande précision des statistiques scolaires et la très grande homogénéité des sources dans ce domaine, font abusivement penser que le domaine de la formation est bien maîtrisé et que l'on pourrait en dégager les indicateurs les plus appropriés sans grandes difficultés. La situation est loin d'être aussi satisfaisante, car on ne maîtrise par ces biais qu'une fraction de la formation qui peut rendre compte du développement social et des perspectives d'avenir en la matière.

Au contraire, l'essentiel, c'est-à-dire l'évolution des qualifications dans l'agriculture et dans l'artisanat urbain, est presque entièrement hors du champ d'observation.

c) **Les niveaux d'activité et de revenus dans le secteur non moderne, notamment urbain, demeurent flous**, en particulier pour la masse importante des aides-familiaux et des apprentis, c'est-à-dire pour une grande part des femmes et des jeunes.

Des éléments épars existent. Les enquêtes récentes apportent quelques éléments importants mais partiels. Une réflexion systématique reste à opérer.

3. LES CIRCUITS DES INFORMATIONS EXISTANTES ET LES PROBLEMES DE COMMUNICATION

Le système d'information existant en matière statistique présente les limites classiques dans les pays francophones du continent. Si les données démographiques et celles concernant les prix et le niveau de vie sont traditionnellement assurées par la structure nationale chargée des statistiques, par contre les autres informations intéressant le développement social sont rassemblées et traitées dans un cadre étroitement sectoriel: ce qui regarde la santé dépend du Ministère de la santé, ce qui regarde l'enseignement général est du ressort du Ministère de l'éducation nationale, ce qui touche à l'enseignement technique et professionnel est assuré par l'Office national de la formation professionnelle (ONFP); les informations sur l'emploi ont des origines différentes selon qu'il s'agit des données annuelles tenues par l'OMOCI et des enquêtes quinquennales mises en oeuvre par l'ONFP. Tout ce qui concerne le développement rural est en principe l'objet des investigations du Ministère de l'agriculture et du développement rural. Pour les revenus et les niveaux de vie, dans la réalité, les responsabilités sont très dispersées (Ministère de l'agriculture, Ministère du travail et de l'emploi, Ministère de la fonction publique et Ministère des finances, Centrale des bilans, etc.).

La dispersion des travaux pour les informations courantes est aggravée par l'importance relative des informations rassemblées et conservées par les sociétés de développement, les projets, les institutions spécialisées. Toutes ces structures font des études, assurent le suivi des résultats de leur action, pour leurs propres besoins. Or, compte tenu de la relative faiblesse des moyens disponibles dans les services centraux de statistiques, la part relative des informations des institutions spécialisées de développement est devenu presque égale à celle des services réguliers.

Cette situation d'ensemble engendre plusieurs catégories de problèmes:

a) Les informations disponibles sont rassemblées et traitées selon des méthodologies non concertées; les combinaisons d'informations provenant de sources différentes sont hasardeuses dans de nombreux cas;

b) Les échanges d'informations sont peu spontanés. Certes, chaque service émetteur fournit sur demande les renseignements dont il dispose, mais une fois seulement qu'ils sont publiés et sans qu'il soit réellement

possible de "négocier" des traitements complémentaires ou des variantes dans les tableaux, dans les niveaux d'agrégation. L'expérience permet même de remarquer que la plupart des sources d'informations ignorent pour l'essentiel celles qui sont disponibles auprès d'autres structures et n'ont pas consacré de temps d'analyse pour estimer ce qu'elles pourraient en tirer pour leurs propres besoins.

Il a bien été mis en place au début des années 80 un Comité national de la statistique constitué de sept commissions (population, appareil de production, conditions de vie des ménages, nomenclatures, monnaie, finances et harmonisation comptable). Ce comité avait eu parmi ses premières priorités l'instauration d'un comité de coordination des enquêtes ainsi que la mise au point d'une politique de centralisation de la diffusion des statistiques.

Il semble que beaucoup reste à faire dans ces deux domaines; **mais les problèmes les plus sérieux sont sans doute situés dans la définition même des informations à rassembler.** Cette étape souffre de deux défauts majeurs :

a) La plus grande part des informations actuellement rassemblées découlent d'habitudes prises alors même que l'on a oublié à quels besoins elles étaient censées répondre. Or ces besoins ont pour partie changé; l'expérience a montré que certaines informations n'étaient pas fiables et qu'elles étaient ainsi inexploitable, pourtant on continue à les rassembler sans distinctions. Les exemples les plus typiques sont sans doute les recensements administratifs d'une part, les déclarations annuelles de main-d'oeuvre d'autre part.

b) De toute façon, les informations rassemblées, même utiles, n'ont pas été définies en concertation entre les utilisateurs potentiels. Les partenaires sociaux, les différentes catégories de décideurs, n'ont que rarement été invités à préciser quelles informations finales ils souhaitent. Dans ces conditions, les questions posées, les informations rassemblées, les traitements opérés, ne découlent que de la réflexion du producteur de l'information, or la plupart des producteurs spécialisés ne peuvent avoir qu'une vision théorique de l'utilité des informations qu'ils rassemblent. Cela a notamment pour conséquence de préférer toujours un grand nombre d'informations très détaillées (afin de minimiser le risque d'avoir oublié quelque chose d'essentiel) et de tout mettre sur le même plan.

La Côte d'Ivoire est dans une position relativement privilégiée pour mettre au point et suivre un ensemble cohérent d'indicateurs sociaux. En effet le pays dispose :

a) d'informations déjà relativement nombreuses au travers de processus bien rôdés pour la plupart;

b) de personnel non seulement formé, mais aussi expérimenté,

Perspectives pour l'avenir

dans le cadre de différents programmes d'enquêtes menées depuis de nombreuses années.

Néanmoins, pour aboutir à mettre au point et à suivre régulièrement un ensemble cohérent et opérationnel d'indicateurs sociaux, certaines étapes, certaines mesures paraissent indispensables.

1. DEFINIR EN COMMUN DES PRIORITES

Le nombre d'indicateurs sociaux théoriquement possibles à élaborer est très élevé en Côte d'Ivoire, comme ailleurs. Par contre, il est tout aussi probable qu'un trop grand nombre serait mal suivi et mal utilisé. Les réflexions qui précèdent suggèrent différents points importants mais, parmi eux, tous n'ont pas le même degré d'intérêt à court ou moyen ou long terme.

Dans ces conditions, le réalisme voudrait que les différents partenaires sociaux publics et privés susceptibles d'utiliser avec profit de tels indicateurs se réunissent et réfléchissent en commun, très pratiquement, à leurs besoins et aux possibilités réalistes de les satisfaire en la matière. Ils pourraient en particulier :

a) tenter d'aboutir à une liste de priorités de thèmes ou problèmes ou facteurs de développement social pour lesquels devraient être élaborés et suivis un nombre limité d'indicateurs en rapport avec les moyens susceptibles d'être mis en oeuvre pour les calculer et les publier régulièrement;

b) procéder pour chaque domaine déclaré prioritaire à une analyse critique, sur la base de cas pratiques, des indicateurs déjà existants ou envisageables afin de s'entendre :

- * sur les informations à utiliser,

- * sur la valeur et les limites des interprétations susceptibles d'être opérées à partir de ces indicateurs;

c) arrêter en conséquence une liste techniquement détaillée des indicateurs à mettre en oeuvre.

2. AMELIORER LES CONDITIONS D'ELABORATION, DE SUIVI ET DE PUBLICATION

Pour de nombreux indicateurs, les informations utilisées sont issues de plusieurs sources impliquant plusieurs acteurs, plusieurs structures publiques et privées. En outre, dans la plupart des cas, l'analyse des résultats suppose la collaboration de deux ou plus des partenaires sociaux qui connaissent en profondeur les réalités du développement social.

Il serait ainsi particulièrement utile que le même groupe commun cité au point précédent tente d'étudier, pour chacun des indicateurs, les possibilités:

- * d'améliorer les conditions de rassemblement et traitement des informations et la fiabilité des informations recueillies,

- * d'harmoniser les dates et périodicités des informations à croiser,
- * d'optimiser les échantillons,
- * d'éliminer les doubles emplois,
- * d'étudier les possibilités les plus simples et les moins onéreuses d'effectuer des compléments d'informations dans le cadre des processus existants afin d'améliorer les possibilités d'élaboration des indicateurs,
- * de répartir clairement les tâches afin de favoriser la publication rapide des indicateurs,
- * de mettre au point un système pour les échanges d'informations et pour la publication des indicateurs à période fixe et dans les meilleurs délais auprès d'un large spectre d'utilisateurs intéressés par le développement social.

3. ENTREPRENDRE LES RECHERCHES POUR DISPOSER DES INFORMATIONS EN VUE DE L'ELABORATION D'INDICATEURS SOCIAUX NOUVEAUX

Certains domaines ont été soulignés comme particulièrement mal connus et dans ces conditions peu susceptibles, malgré leur importance dans le développement social, d'être suivis par le biais d'indicateurs. Il s'agit, en particulier :

- * de l'activité des aides-familiaux et des apprentis,
- * du secteur dit non structuré en milieu urbain,
- * des formations non scolaires, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Ces différents points pourraient utilement donner lieu à une analyse approfondie des matériaux disponibles, des responsabilités des partenaires sociaux à leur sujet et, partant, des possibilités de créer des flux d'informations simples mais régulières.

L'enquête permanente dans les ménages, si elle est poursuivie, est susceptible de fournir l'une des bases moyennant la mise en oeuvre de compléments appropriés. Ces travaux pourraient être l'occasion de redynamiser le comité de coordination des enquêtes déjà créé mais dont l'activité ne semble pas suffisamment régulière. Ce comité pourrait également se pencher avec profit sur l'examen des conditions techniques et matérielles ou financières pour garantir la pérennité des travaux statistiques et des publications intéressant directement les indicateurs sociaux.

L'objectif est important, et le besoin de coordination est reconnu tant par les producteurs d'informations que par les utilisateurs. Certes, l'expérience montre que ce type de structure est voué à l'échec pour plusieurs raisons et en particulier les suivantes :

a) **Les comités ne disposent pas de réels pouvoirs.** Leur activité dépend quasi totalement du souci manifesté par les structures membres prises individuellement de soumettre leurs projets à cette coordination. Le comité n'a pas de pouvoir d'initiative clairement défini. Tout au plus peut-il suggérer.

L'organisation générale des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en oeuvre de l'activité statistique demeure segmentée ; ces moyens restent propres à chaque structure membre qui préfère toujours en conserver la maîtrise totale. En outre, la coordination pratique est difficile entre des structures dont les ressources de toutes natures sont déséquilibrées, compte tenu des traditions administratives et budgétaires.

Il est enfin particulièrement délicat de coordonner des projets statistiques déjà élaborés, programmés par les différents partenaires pour des périodes souvent différentes.

b) **La constitution de ces comités ne permet pas la continuité.** Ces instances sont en général constituées par des structures productrices et/ou utilisatrices d'information. Celles-ci désignent donc normalement pour assister aux réunions une personne en fonction de sa capacité à représenter, voire à engager, la structure et non pas en fonction de sa compétence technique ou de son engagement effectif dans le programme statistique. Ces représentants changent ainsi fréquemment et manifestent prioritairement le souci de préserver les intérêts de la structure qu'ils représentent.

Pourtant des coordinations réelles sont possibles. Les exemples vécus de coordination effective font apparaître quelques points importants :

- * la coordination s'est opérée au sein de groupes informels constitués spécifiquement pour chaque opération statistique, à l'initiative d'une des structures intéressées,
- * le groupe s'est constitué dès le départ, avant même la conception détaillée de l'opération,
- * le groupe est composé de professionnels qui participent ensemble aux tâches de conception et de mise en oeuvre par exemple d'une enquête. La mobilisation des moyens humains et matériels s'opère en fonction d'un projet concret et sur la base de propositions qui ont pu prendre en compte les spécificités qualitatives et quantitatives des ressources de chacune des structures intéressées.

La répétition de telles coopérations entre structures et cadres professionnels permet d'élargir le champ des collaborations car l'expérience du travail ensemble a permis de modifier en profondeur les habitudes.

L'adoption de telles démarches est largement facilitée car elles ne supposent aucune décision générale et de longue durée susceptible de révéler des conflits de pouvoir et d'intérêts. Les seules décisions à prendre sont ponctuelles et ne préjugent pas de l'avenir.

La réalisation des enquêtes emploi au Burkina Faso entre 1975 et 1985 illustre bien l'intérêt de cette méthode, les enquêtes ayant été conçues et mises en oeuvre en commun par des cadres de l'Office de la promotion de l'emploi, de la Planification de l'éducation et de la Direction de l'industrie.

En Côte d'Ivoire, la réalisation des enquêtes emploi et formation, la préparation d'une éventuelle enquête sur le secteur informel ont pour partie réussi de telles associations même si les grandes différences en matière d'organisation et de moyens ont toujours maintenu certaines difficultés dans le développement de ces coopérations.

Conclusion

La Côte d'Ivoire a non seulement un grand besoin de disposer d'indicateurs sociaux mais aussi des moyens de les élaborer, de les suivre et de s'en servir.

Cela suppose quelques options claires :

a) **Choisir d'élaborer et de suivre un petit nombre d'indicateurs bien hiérarchisés, très simples.** Ces indicateurs auront été choisis pour leur capacité à alerter, à faire apparaître l'existence de problèmes ou de potentialités, à souligner les zones ou les groupes en difficultés.

Pour ceux-là, il sera toujours possible d'entreprendre, s'il y a lieu, des études approfondies pour mieux cerner la réalité signalée, pour comprendre la signification des phénomènes enregistrés. Quelle que soit la précision et la qualité d'un indicateur, il reste presque toujours des ambiguïtés possibles dans l'analyse, l'interprétation des signaux; les informations et analyses complémentaires sont, en tout état de cause, indispensables. Il est, dans ces conditions, plus efficace et moins coûteux de simplifier le calcul des indicateurs, leur interprétation collective et de pouvoir ainsi mettre en oeuvre rapidement les travaux complémentaires à chaque fois que cela paraît indispensable.

b) **Définir les priorités en fonction des utilisateurs** de ces indicateurs. Par nature, un indicateur est établi pour interroger les décideurs publics ou privés, pour notamment aider les planificateurs à repérer les éléments caractéristiques tout au long de leur démarche :

- * lors de l'identification des potentialités et des problèmes,
- * lors de la définition des objectifs,
- * lors de la répartition des ressources,
- * lors de l'établissement des cohérences entre les différents choix,
- * lors du suivi d'exécution des plans et programmes et des ajustements.

c) **Mener en commun, entre partenaires intéressés, ce travail difficile mais particulièrement utile, au milieu des difficultés.**

A PROPOS DES NOMENCLATURES

Les nomenclatures actuellement disponibles posent certains problèmes délicats. Si la nomenclature internationale des activités économiques est suffisamment souple pour s'adapter à la plupart des situations, les nomenclatures de métiers/professions et les nomenclatures de formation sont mal adaptées tandis que les distinctions entre zones rurales et urbaines sont particulièrement changeantes.

Les nomenclatures de métiers et professions sont en particulier utilisées pour traiter de l'activité des ressources humaines et de leurs revenus ou de leurs dépenses. Or deux problèmes apparaissent actuellement mal résolus :

a) Dans de nombreux cas, on constate que les informations statistiques sont présentées en classant les actifs selon des catégories très agrégées ou sans signification claire et appropriée. C'est le cas lorsque les actifs sont groupés en fonction de leur appartenance à un des trois grands secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) ou par niveau de qualification (cadres supérieurs, cadres moyens, ouvriers qualifiés, manoeuvres, etc.) ou selon la catégorie socio-professionnelle (salarié, travailleur indépendant, ménagère, etc.).

Ces classifications aboutissent à mêler dans les mêmes groupes des actifs aux situations très hétérogènes puisque, par exemple, un chef d'exploitation agricole familiale est tout autant un travailleur indépendant qu'un avocat ou un médecin non fonctionnaire. Les niveaux de qualification sont quant à eux largement imprécis, en particulier pour classer les actifs non salariés. On doit aussi rappeler combien la classification en ménagères de nombreuses femmes réellement actives n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

b) L'utilisation de véritables nomenclatures des professions se heurte à un autre type de difficultés. En effet, la plupart, et notamment l'ancienne Classification internationale type des professions (CITP) ne permettent pas de faire apparaître clairement les situations réelles d'une part importante des actifs des pays faiblement industrialisés.

Deux exemples sont particulièrement significatifs :

* Les activités rurales du secteur primaire ne peuvent être saisies qu'en distinguant les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les travailleurs forestiers. Or cela laisse échapper les différences importantes apparues en matière socio-économique entre les agriculteurs des exploitations traditionnelles et ceux utilisant des technologies évoluées, entre ceux se consacrant à des productions semi-spécialisées de produits

commercialisables et ceux se consacrant surtout à l'auto-suffisance alimentaire, entre ceux pratiquant une culture en sec dans les régions de savane et ceux se consacrant principalement à des cultures irriguées ou à des cultures arbustives en zones forestières.

De la même façon, les nomenclatures actuelles ne permettent pas réellement de distinguer les éleveurs de gros bétail transhumant et ceux pratiquant le petit élevage ou l'aviculture ou l'élevage du gros bétail en stabulation ou ranch. On pourrait continuer la présentation de cas similaires pour les pêcheurs (en mer? ou en eau douce? avec méthodes traditionnelles ou avec des matériels modernes?) comme pour l'exploitation des forêts.

* Les activités exercées dans le cadre de micro-unités, notamment au sein du secteur dit informel, sont également mal perceptibles dans les nomenclatures en vigueur. En effet, elles obligent à classer selon des professions qui ne prennent pas en compte la spécificité du travailleur lorsqu'il doit exercer à la fois les fonctions techniques et les fonctions de gestion.

Des efforts ont été entrepris dans plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire ou le Burkina Faso, par exemple, pour mettre au point des nomenclatures adaptées dans un contexte national. Toutefois, de telles tentatives rencontrent nécessairement des problèmes méthodologiques qui supposeraient un travail suivi et de longue haleine pour être résolus. La Côte-d'Ivoire, par exemple, après une évolution vers des nomenclatures relativement fines a été conduite à s'interroger sans pouvoir consacrer les forces nécessaires à la consolidation de ses recherches. Il y a toutefois dans cette expérience et dans celles de quelques pays qui se sont engagés dans cette voie, matière à une réflexion utile au plan international ou régional ou sous-régional.

Le Bureau international du Travail a mis au point et est en train de publier la nouvelle Classification internationale type des professions. Celle-ci apporte des réponses très intéressantes aux problèmes soulevés précédemment, notamment pour les travailleurs du secteur rural et ceux du secteur informel. L'important sera alors que les travaux se poursuivent à partir de ce nouvel élément, dans chaque pays pour qu'une nomenclature efficace et utile soit réellement utilisée.

Bibliographie

- Achio, A.
A l'écoute des ruraux: besoins éducatifs et développement, Ministère de l'économie des finances et du plan, Abidjan, 1980.
- Ainsworth, M.
Socioeconomic Determinants of Fertility in Côte d'Ivoire, LSMS Working Paper No. 53, Banque mondiale, Washington D.C., 1989.
- Ainsworth, M. et J. Munoz
Côte d'Ivoire Living Standards Survey: Design and Implementation, LSMS Working Paper No. 26, Banque mondiale, Washington D.C., 1986.
- Direction statistique de la Côte d'Ivoire
L'enquête permanente auprès des ménages: questionnaires, Abidjan, 1985-1986.
- **Recensement général de la population et de l'habitat 1988: questionnaires**, Abidjan, 1988.
- Dor, A. and J. van der Gaag
Demand for Medical Care in Developing Countries: Quantity Rationing in Rural Côte d'Ivoire, LSMS Working Paper No. 35, Banque mondiale, Washington D.C., 1988.
- Glewwe, P.
The Distribution of Welfare in Côte d'Ivoire in 1985, LSMS Working Paper No. 29, Banque mondiale, Washington D.C., 1988.
- Glewwe, P. et D. de Tray
Poor during Adjustment: A Case Study of Côte d'Ivoire, LSMS Working Paper No. 47, Banque mondiale, Washington D.C., 1988.
- Grootaert C. et J.-L. Dubois
The Demand for Housing in the Ivory Coast, LSMS Working Paper No. 25, Banque mondiale, Washington D.C., 1986.
- Gouvernement de la Côte d'Ivoire,
Communication au Séminaire régional tripartite BIT/DANIDA sur "Les systèmes d'information sur le marché de l'emploi", Abidjan, 1986.
- Lachaud, J.P.
Pauvreté et marché du travail urbain: le cas d'Abidjan, Institut international d'études sociales (IIES), Genève, 1988.

Ministère français de la Coopération

Bilan national de l'emploi en Côte d'Ivoire, Etudes et Documents
No. 47, Paris, 1982.

Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle,
Office national de la formation professionnelle (ONPF)

**Evolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et de stagiaires par
diplôme, années d'étude et spécialités dans les établissements de
l'enseignement technique et de la formation professionnelle de
1978 à 1982**, Abidjan.

Oudin, X.

Population et emploi non structuré en Côte d'Ivoire, Groupe
Amira, Paris, 1986.

PECTA

**Besoins essentiels et niveaux de satisfaction dans la communauté
économique de l'Afrique de l'Ouest: le cas de la Côte d'Ivoire**,
PECTA/JASPA, Addis Abeba, 1981.

**Disparités de revenus entre les villes et les campagnes en Côte
d'Ivoire**, PECTA/JASPA, Addis Abeba, 1981.

**Politique et stratégie d'industrialisation en Afrique: effets sur
l'emploi et la distribution des revenus - le cas de la Côte d'Ivoire**,
PECTA/JASPA, Addis Abeba, 1985.

**La planification de la main-d'oeuvre, de l'emploi et des ressources
humaines en Afrique francophone sub-saharienne: bilans et
perspectives**, PECTA/JASPA, Addis-Abeba, 1985.

Strauss, J.

**Effects of Household and Community Characteristics on the
Nutrition of Preschool Children: Evidence from Rural Côte
d'Ivoire**, LSMS Working Paper No. 40, Banque mondiale,
Washington D.C., 1988.

van der Gaag, J. and W. Vijverberg

Wage Determinants in Côte d'Ivoire, LSMS Working Paper
No. 33, Banque mondiale, Washington D.C., 1988.

Vijverberg, J.

Labor Market Performance as a Determinant of Migration,
LSMS Working Paper No. 59, Banque mondiale, Washington
D.C., 1989.

**Nonagricultural Family Enterprises in Côte d'Ivoire: A Descriptive
Analysis**, LSMS Working Paper No. 46, Banque mondiale,
Washington D.C., 1988.

Vijverberg W. et Jacques van der Gaag

Testing for Labor Market Duality : The Private Wage Sector in Côte d'Ivoire, LSMS Working Paper No. 66, Banque mondiale, Washington D.C., 1989.

World Bank

The Côte d'Ivoire in Transition: From Structural Adjustment to Self-sustained Growth, Vol. II - The Main Report, Banque mondiale, Washington D.C., 1987.

Zachariah, K.C.

La migration en Côte d'Ivoire, projet de texte rédigé dans le cadre du projet de recherche conjoint Banque mondiale/OECD "Aspects démographiques de la migration en Afrique de l'Ouest", Banque mondiale, Washington.D.C., 1978.

LISTE DES DISCUSSION PAPERS DISPONIBLES

Les Discussions Papers de l'UNRISD sont gratuits et disponibles sur demande.

- . DP 1 **Economic Growth, Structural Change and Labour Absorption Africa: 1960-85,**
Dharam Ghai, décembre 1987
- . DP 2 **The Peasant Question and Development Policy in Nicaragua,**
Peter Utting, février 1988
- . DP 3 **Promoting Youth Employment: Policies and Programmes,**
Dharam Ghai, mai 1988
- . DP 4 **Inside Megalopolis. Exploring Social and Spatial Diversity of Provisioning Structures in Mexico City,**
Cynthia Hewitt de Alcántara and Gabriel Vera, juin 1990
- . DP 5 **Participatory Development: Some Perspectives from Grass-roots Experiences,**
Dharam Ghai, juin 1988
- . DP 6 **Some Reflections on Human and Social Indicators for Development,**
Dharam Ghai, Michael Hopkins et Donald McGranahan, octobre 1988
- . DP 7 **The Crisis of the 1980s in Africa, Latin America and the Caribbean: Economic Impact, Social Change and Political Implications,**
Dharam Ghai et Cynthia Hewitt de Alcántara, juillet 1989
- . DP 8 **From "Orthodoxy" to "Reform": Experiences of Dependent Transitional Economies,**
Peter Utting, juillet 1989
- . DP 9 **Self-Sufficiency and Exile in Mexico,**
Finn Steputtat, août 1989
- . DP 10 **The New System of Food Marketing in Pakistan,**
Sartaj Aziz, mai 1990
- . DP 11 **Seeking Food and Seeking Money: Changing Productive Relations in a Highland Mexican Community,**
George A. Collier, juin 1990

.../...

- . DP 12 **Barabaig Natural Resource Management: Sustainable Land Use under Threat of Destruction,**
Charles Lane, juin 1990
 - . DP 13 **Constraints to Environmental Rehabilitation through People's Participation in the Northern Ethiopian Highlands,**
Michael Ståhl, juillet 1990
 - . DP 14 **Eléments pour l'approche des indicateurs sociaux en Côte d'Ivoire,**
José Trouvé, juillet 1990
 - . DP 15 **Qualitative Indicators of Development,**
Donald McGranahan, Wolf Scott et Claude Richard, septembre 1990
-